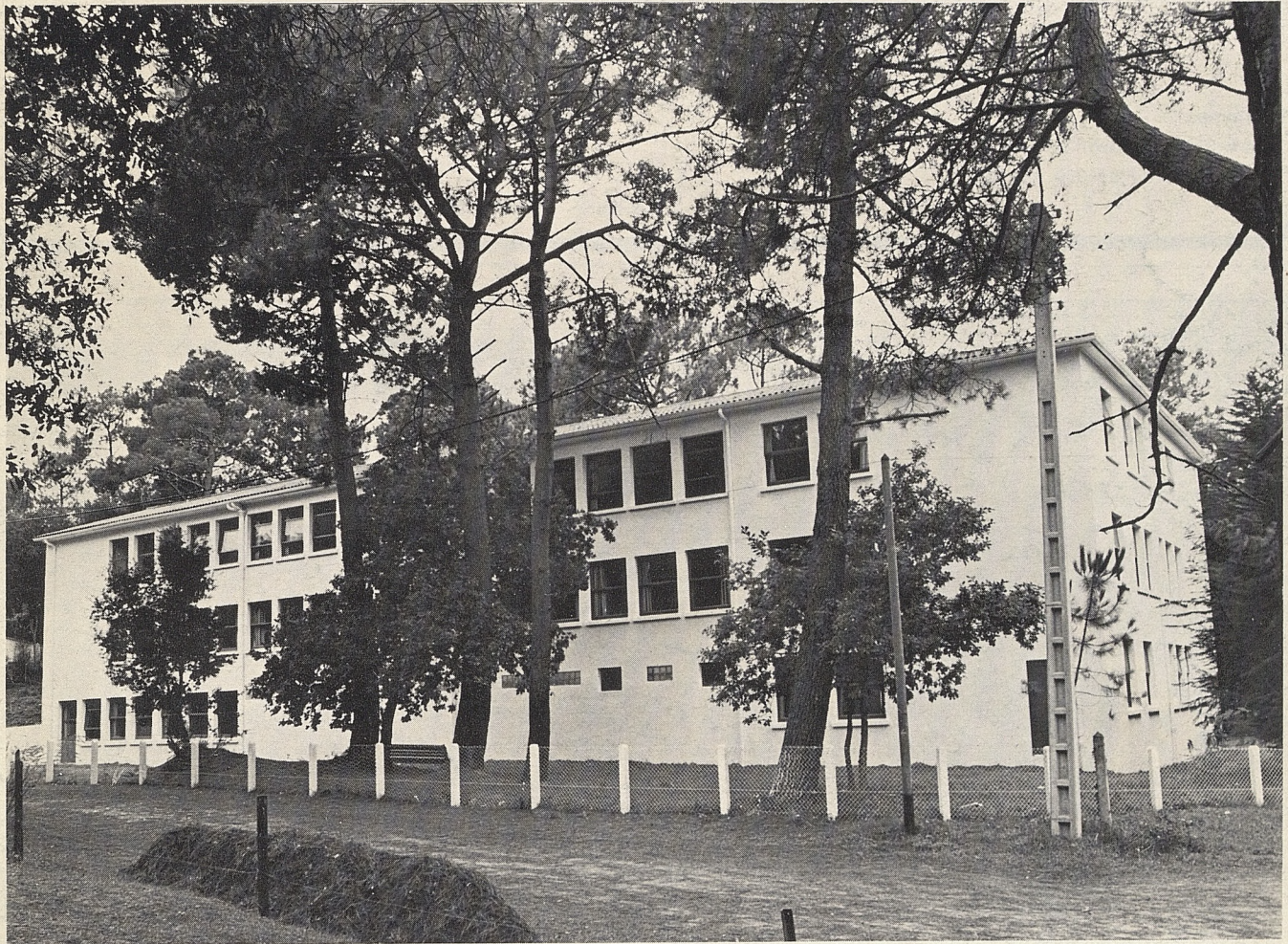




# SAINT-CLOUD



(Photo R. LOMPRESZ)

CENTRE MARIN DE SAINT-BREVIN-L'OCEAN

N° 144 - DECEMBRE 1976





siège social mairie de saint-cloud

**Favorisez de vos achats**

les commerçants  
membres de l'association

**Ils se sont groupés  
pour mieux vous servir**

**1976**

*Monsieur,*

*La qualité de la vie passe aussi par la qualité de votre vêtement*

*Passez donc chez*

**PIERRE**

CHEMISIER-TAILLEUR

90, bd. de la République - -602.53.15

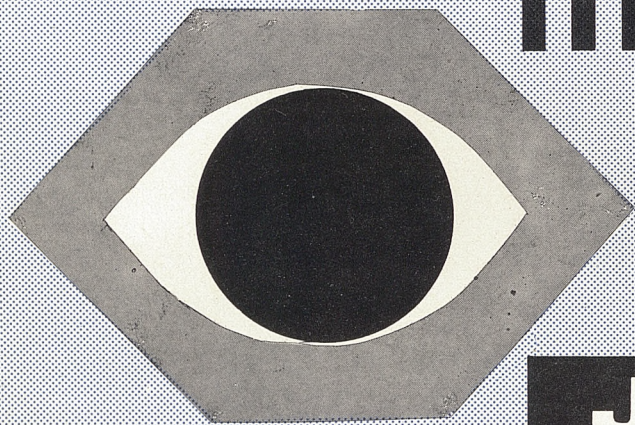
Costumes

Prêt-à-porter à partir de 600 F

A vos mesures de 800 à 1 500 F

CARDIN - DORMEUIL - LAROCHE - Mc GREGOR - SAINT-JOSEPH

**optique  
médicale**



**J. MIGNARD**

PHARMACIEN / OPTICIEN

**2 ter RUE ROYALE, SAINT-CLOUD**

TEL. 602-03-99



# Plan Epargne Logement du CREDIT LYONNAIS

EMPRUNTEZ A 6 %

PLACEZ jusqu'à 8,70 % nets d'impôt  
(taux actuariel)

 **CREDIT LYONNAIS**  
l'autre façon d'être une banque

Du lundi au vendredi :

**CD** - 8, rue Dailly, de 9 h à 16 h 30 **sans interruption**

**LD** - 11, avenue de Longchamp, de 10 h à 13 h et de 14 h 45 à 19 h

Du mardi au samedi :

**SB** - 98, bd de la République, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 15 à 17 h

**Votre spécialiste**

**Jean LECLERC**

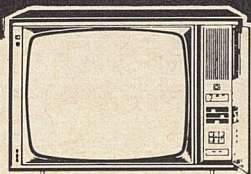
**vous offre  
son**

**CONTRAT  
MAXI  
SERVICE  
GRATUIT**

**pour tous les  
TV couleur Philips**

L.M.O.

26 K 455 - 66 cm  
TV couleur 110°  
Ebénisterie  
de luxe  
verniss  
acajou brillant.



**PHILIPS**

**TÉLÉVISION**

**RADIO - HIFI**

**ÉLECTRO-MÉNAGER**

*Une marque  
réputée*

**PHILIPS**

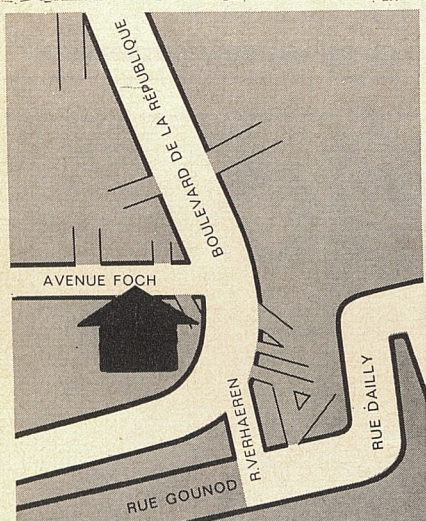
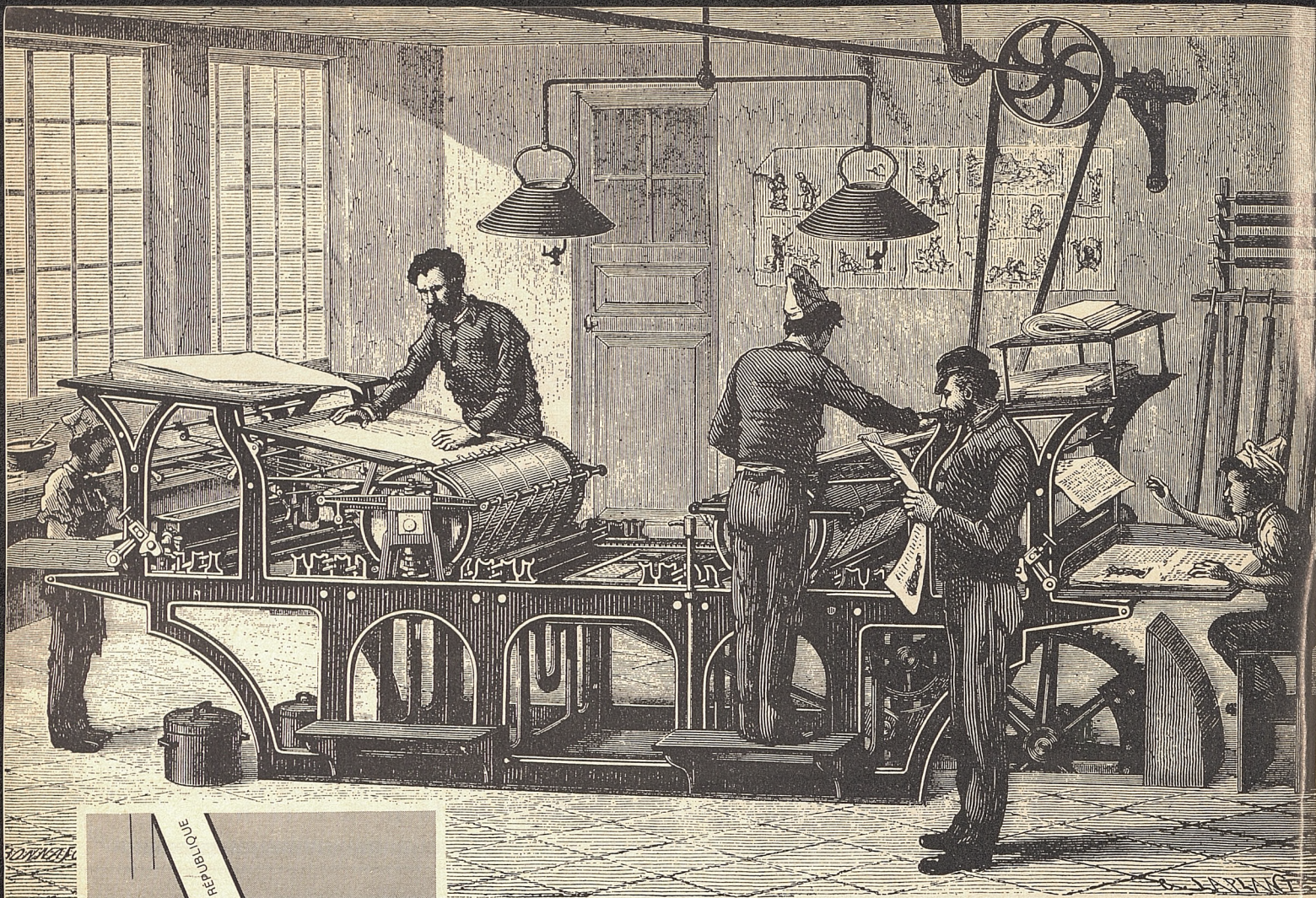
LA MEILLEURE IMAGE COULEUR

**TELECLAIR - RADIO**  
**42, boulevard de la République**  
**SAINT-CLOUD - 602 66.55**

*Un service après-vente  
incomparable*

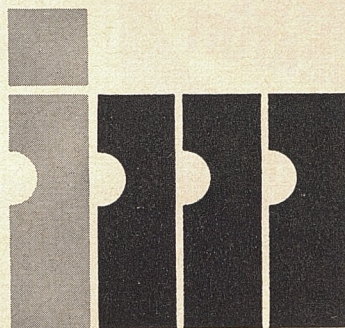






cartes de visite \* papier à lettre  
 enveloppes \* faire-parts  
 cartes de vœux \* invitations  
 dépliants \* programmes \* affichettes

*imprimerie  
 monnier*



13, AVENUE FOCH  
 PARKING  
 TEL. 602.56.76



tous les corps d'état : un seul service !

# ARCOBA

groupement d'entreprises qualifiées du bâtiment  
10 rue du camp canadien 92210 saint cloud tél 771 71 71

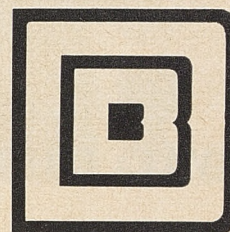
étudie  
chiffre  
organise  
réalise  
garantit

tous vos travaux, neuf et ancien

**BANQUE**

de **BAECQUE BEAU**

la banque des hommes  
et de leurs entreprises



à saint-cloud  
4, parc de Béarn

602 30.19  
602 45.61

**MYSTERE 10**

**FAN JET FALCON 10**

L'AVION D'AFFAIRES  
ET DE LIAISON



**AVIONS MARCEL DASSAULT**



# ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE  
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

## VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur  
Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD  
602 89.02 - 602 89.93

Ouvert jusqu'à 19 heures

## CENTRE CHIRURGICAL VAL D'OR - saint-cloud

*Conventionné avec les  
Caisses d'assurance maladie,  
l'ensemble des Mutuelles Chirurgicales,  
le Ministère des Anciens Combattants, etc.*

Tél. 602 70.72

16, rue Pasteur

Couverture - Plomberie - Sanitaire - Electricité

## B. MELLINET

12, rue Royale, 92210 SAINT-CLOUD 602 20.55

Appareils ménagers

Concessionnaire des grandes marques

A. MARTIN - MIELE - BOSCH

Service spécial dépannage

TELE COULEUR - MACHINES A LAVER  
LAVE-VAISSELLE

## G. PAGEIX

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch 92210 SAINT-CLOUD  
☎ 602 48.71

**SAINT-PERON** : Coiffeuse Dames  
**SAINT-PERON** : Parfumerie

4, parc de la Bérengère, SAINT-CLOUD  
Tél. 771 74.38

# HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

## VILLA HENRI IV

**36 CHAMBRES** tout confort,  
bains, douches, wc particuliers

**UNE SALLE DE CONFERENCE**  
pour 40 personnes

**UN RESTAURANT** dont la cuisine  
est confiée à un chef de classe  
Il est prudent de retenir sa table

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République  
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30

Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

## Entreprise CIRASSE

fondée à Saint-Cloud  
en 1830

P. Herteman - Gérant

PLOMBERIE

COUVERTURE

CHAUFFAGE

ELECTRICITE

72, rue Royale

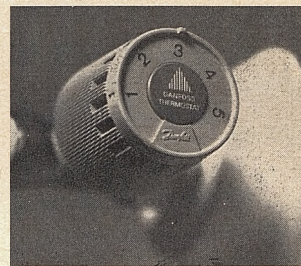
602 41.49

Tout l'Equipe-  
ment  
Technique pour  
l'amélioration des  
logements anciens



Membre du G.R.E.T.I.C.A.  
Dossiers A.N.A.H.  
et crédits

**Economisez  
jusqu'à 20 %  
de votre budget  
chauffage en  
faisant installer  
des thermostats  
de radiateurs  
Danfoss**



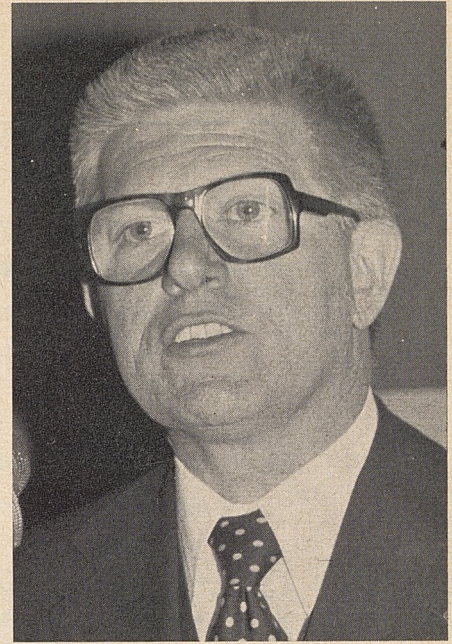
Quelle que soit votre installation de chauffage, au fuel ou au gaz, neuve ou ancienne, la pose sur chaque radiateur d'un robinet thermostatique, vous assurera une température individuelle pièce par pièce. Consultez-nous. Devis gratuit. Pose rapide.

**Danfoss**





## LE PROPOS DU MAIRE



Le présent numéro du Bulletin Municipal vous apporte quelques renseignements sur le Centre Marin de SAINT-BREVIN que nous venons de mettre à la disposition des Clodoaldiens, par emploi des fonds provenant de la vente de la propriété de CHARBONNIERE. Notre ville possède ainsi un centre alpin et un centre marin. Je souhaite que beaucoup d'enfants puissent les fréquenter.

Votre Conseil Municipal vient d'adopter le Budget Supplémentaire pour 1976. Comme les années précédentes la croissance des dépenses de fonctionnement a pu être limitée à des chiffres raisonnables : ceci nous a permis d'affecter un crédit supplémentaire de 3 millions de francs à l'exécution de notre Programme Quinquennal d'Equipements Collectifs.

Ce Programme Quinquennal, qui est notre instrument essentiel de gestion en matière d'investissements, a reçu ainsi près de 41 millions de francs de crédit depuis son lancement en 1973. La nouvelle école pré-élémentaire des Coteaux, le nouveau marché couvert de Montretout et la nouvelle école de musique de la rue du Mont-Valérien en constituent actuellement les opérations les plus caractéristiques.

Le démarrage effectif de la Rénovation du Centre a été marqué, il y a quelques jours, par la pose de la première pierre de l'immeuble H.L.M. qui servira de transition pour le relogement des habitants du quartier et par les travaux de restauration d'un immeuble conservé dont tous les appartements sont mis à des normes d'habitabilité convenable.

Après de longues années d'étude cette opération exemplaire de restructuration du cœur de ville va progressivement se réaliser sous nos yeux.

Puisque le mois de décembre est à la fois le mois des bilans et celui des vœux, je tiens à remercier ici tous ceux qui, à titre bénévole et avec beaucoup de dévouement, travaillent à mieux animer notre Ville et à la rendre plus accueillante pour ses habitants. C'est grâce à leur activité que nous constituons une collectivité humaine privilégiée.

En présentant à chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux pour l'année 1977, je forme le souhait que SAINT-CLOUD reste une ville accueillante, fraternelle et paisible.

*Woycade*

---

Jean-Pierre FOURCADE



# sommaire

|  |                    |
|--|--------------------|
| — Le propos du Maire .....   | 5                  |
| — Conseil Municipal :  |                    |
| • séance du 9 septembre 1976 .....                                 | 7, 8, 9            |
| • séance du 14 octobre 1976 .....                                  | 9, 10              |
| — Participation de la population à l'activité municipale :         |                    |
| • Comités de quartier n° 5 et 4 .....                              | 11, 12             |
| — Ramassage des encombrants .....                                  | 12                 |
| — Enseignement :   |                    |
| • la rentrée scolaire à Saint-Cloud .....                          | 13                 |
| • un Centre Marin à Saint-Brévin-l'Océan en Loire-Atlantique ..... | 14, 15             |
| — Finances :   |                    |
| • le Budget Supplémentaire de 1976 .....                           | 16, 17             |
| • fiscalité directe locale .....                                   | 17                 |
| — Urbanisme  |                    |
| • Rénovation .....   | 18                 |
| • Z.A.C. Fouilleuse .....  | 18                 |
| • Z.A.C. Foch-République .....                                     | 19                 |
| • Permis de construire .....                                       | 19                 |
| — Transports .....   | 20, 21             |
| — Une joyeuse fête patronale .....                                 | 22, 23             |
| — Manifestations Communales .....                                  | 24, 25, 26         |
| — Vie Culturelle .....   | 27, 28, 29, 30, 31 |
| — Sports .....   | 32, 33             |
| — Vie des Associations .....                                       | 33, 34, 35, 36     |
| — Carnet .....   | 35                 |
| — Informations pratiques .....                                     | 37, 38, 39         |
| — Etat-Civil .....   | 39                 |
| — Démarches administratives .....                                  | 40                 |

## BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro : 1 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de  
M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par  
virement à son C.C.P. Paris 9003-64

## Abonnements

|                  |      |
|------------------|------|
| Annuels .....    | 4 F  |
| De soutien ..... | 10 F |

La publicité est exclusivement reçue à la Mairie de Saint-Cloud (Secrétariat général) - Tél. 602 70.40, poste 37



# CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 1976

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les membres du Conseil absents ont donné leurs pouvoirs : M. ARNAUD à Mme BRUNAU, M. LE LUHANDRE à M. CUNY, M. CHARTIER à M. VOIZARD, M. VINSON à M. BASSINET, Mme BARTHELEMY à Mme MOREAU, M. HAINQUE à Mlle MESSEGER.

Mlle MESSEGER a été désignée comme Secrétaire de séance à l'unanimité.

**Procès-verbal de la séance du 14 juillet 1976** adopté à l'unanimité, compte tenu d'une observation faite par M. LEYMARIE.

### COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

#### Monsieur le Maire

— explique que ce Conseil Municipal intervient juste avant la rentrée et qu'il va laisser à Mme BRUNAU et à M. LOUGOVOY le soin de parler de cette rentrée.

— rappelle la visite à SAINT-BREVIN, la bonne organisation, la réception des autorités locales, l'intérêt de cette visite. Il remercie ceux qui sont venus et qui ont participé à la préparation de cette visite ainsi que ceux qui ont œuvré à la réalisation de ce Centre.

— évoque ses nouvelles fonctions au sein du Gouvernement et exprime ses souhaits de voir le Conseil Municipal continuer à l'assister dans sa tâche comme il l'a fait dans son précédent mandat.

— rappelle l'inauguration de la nouvelle gare de SAINT-CLOUD le 18 septembre 1976.

#### Monsieur BASSINET

— donne des informations sur le cimetière intercommunal à la suite de la visite d'un fonctionnaire de la SAMBOE qu'il a reçu le matin même. Il signale qu'une réunion se tiendra le 15 septembre à la ferme de COURTABŒUF à ORSAY. Le cimetière s'appellera « Cimetière intercommunal de l'Orme à Moineaux ».

— rappelle à propos de la fête de septembre, l'effort important fait par la Ville cette année dans le choix de l'animation musicale, théâtrale, variétés, etc., et souligne que le succès de ces manifestations dépend de la bonne marche de la publicité tant par le Bulletin Municipal, que par voie d'affiches, la Télévision et la Radio.

#### Monsieur CUNY

— signale le début des travaux de rénovation du Centre cette semaine. La pose officielle de la première pierre pourra se faire dès que les fondations du premier bâtiment auront été réalisées en octobre vraisemblablement.

— informe de la signature de l'arrêté de création de Z.A.C. Centre Commercial Foch-République par le Préfet des Hauts-de-Seine au mois d'août. Tout ce qui concerne la préparation de cette réalisation se déroule de façon satisfaisante.

— signale la légère avance dans la construction des logements H.L.M. de la Z.A.C. Guinard qui provoquerait les premiers emménagements dans les appartements début avril 1977.

#### Madame BRUNAU

— rappelle l'effort particulier et soutenu fait par la Ville en matière scolaire et donne groupe par groupe la liste des travaux faits ou en cours pour améliorer, agrandir ou construire les bâtiments scolaires. Elle souligne les difficultés ren-

contrées pour travailler en période scolaire et qui n'existent pas pendant les vacances, le beau temps lui aussi a contribué à faciliter le travail pendant cette période.

— rappelle également les travaux faits au C.E.S. Emile VERHAEREN.

— énonce les travaux de voirie, rue Tahère, rue Jeanne, avenue Bernard-Palissy, rue Lauer, rue Dailly, rue de la Source, quai Carnot, rue Lelégard, l'îlot directionnel du boulevard Sénard, les trottoirs devant la résidence Buzenval, boulevard de la République, bas de la rue des Gate-Ceps, etc. Certains de ces travaux sont terminés, d'autres en cours ou près de commencer.

#### Monsieur LOUGOVOY

— fait état des travaux dans les établissements scolaires pendant les vacances.

— informe que le centre aéré de juillet a connu du fait des deux séjours de TAMIE et SAINT-BREVIN, une fréquentation moindre de celle des autres années, mais les garderies des petits ont eu un effectif tout à fait normal de 45 à 50 enfants.

— annonce la création d'une 3<sup>e</sup> garderie maternelle dans les locaux de la nouvelle école de Montretout à partir du 1<sup>er</sup>-10-76, également l'ouverture d'un 2<sup>e</sup> centre aéré à journée continue pour alléger celui de la rue Gounod, qui fonctionnera d'abord à l'école élémentaire du Centre puis dans les locaux de l'ancienne poste de Montretout.

— parle du problème rencontré par la rentrée des classes pour les « tout-petits » (nés dans le dernier trimestre 1973). Une réunion aura lieu dans les jours qui viennent avec les directeurs d'école, l'Inspectrice d'Académie elle-même qui doit donner sa décision pour l'ouverture d'une 6<sup>e</sup> classe à l'école des Coteaux pour ces « tout-petits ».

— donne des informations sur les colonies de vacances, l'ouverture du Centre Marin de SAINT-BREVIN, le bon déroulement des 4 séjours de juillet-août à TAMIE et SAINT-BREVIN ainsi que pour les 15 enfants partis à LA RIBEAUDIÈRE (petits).

— annonce le premier séjour de classes de mer à SAINT-BREVIN avec 2 classes de l'école du Val d'Or, et fait remarquer à cette occasion l'aide que nous apporte dans ce domaine l'Inspection Départementale de Loire-Atlantique.

— annonce la reprise des sports avec la rentrée scolaire, la mise en place des plannings et horaires d'utilisation des terrains entre les diverses associations. Il restera à répartir l'utilisation selon nos possibilités pour quelques groupes corporatifs ainsi que pour les activités nouvelles de la Caisse des Ecoles.



— rappelle le départ de M. CRIELS, Directeur de l'ensemble sportif des Tourneroches et l'arrivée de M. OYHENART, son successeur, qui se rencontreront dans le but de mettre ce dernier au courant de l'organisation de l'ensemble sportif.

— énonce les manifestations sportives qui auront lieu dans le cadre de la fête de septembre.

#### **Madame MOREAU**

— annonce le départ cette semaine au HOULME de 53 personnes de plus de 65 ans.

— informe qu'à l'occasion de la fête de septembre, le B.A.S. organise une grande rencontre des anciens des villes voisines: GARCHES, RUEIL-MALMAISON, VAUCRESSON, VILLE-D'AVRAY et MARNES (900 personnes).

— fait savoir que le **foyer-restaurant a rouvert ses portes** et qu'une soixantaine de personnes y prennent leurs repas.

— rappelle qu'en matière de logement, seule la Commission du logement a compétence pour examiner les demandes **déposées régulièrement** au bureau du logement, et pour lesquelles des dossiers complets ont été constitués.

— signale qu'à l'Association « **Les Papillons Blancs** » un **nouveau Conseil d'Administration** a été élu, qu'il est présidé par Maître CHAMPRENAUD en remplacement de M. GOUX.

— informe que, comme chaque année, un colis de textile sera offert à toutes les familles bénéficiant de la gratuité de cantine.

### *COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31 décembre 1970)*

M. le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance.

— Signature d'une Convention entre la Ville de SAINT-CLOUD et le Collège d'Enseignement Secondaire, représenté par sa Directrice, sis: 6 bis, rue Gounod à SAINT-CLOUD, réglant les modalités de gestion et d'utilisation d'installations d'éducation physique à SAINT-CLOUD — complexe sportif évolutif couvert 6 bis, rue Gounod.

— Signature en régularisation d'un contrat général de représentation avec la SACEM (Société des Auteurs et Compositeurs et Editeurs de Musique), 16, rue du Mal-de-Lattre-de-Tassigny à 78000 VERSAILLES.

— Signature en régularisation d'un bail au profit de la Ville de PARIS d'un logement situé dans l'immeuble communal sis, 40, avenue du Maréchal-Foch à SAINT-CLOUD occupé par un militaire de la Brigade des Sapeurs Pompiers de PARIS.

— Signature en régularisation à dater du 1<sup>er</sup> juillet 1976, d'un contrat d'entretien des groupes électro-pompes et de leurs accessoires, installés dans les stations de relevage des eaux usées et eaux pluviales, situées avenue des Chalets et avenue de Nancy à SAINT-CLOUD.

— Crèche Municipale - Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne - Participation financière aux frais de fonctionnement.

### *DELIBERATIONS*

LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité  
Après avis favorable de la Commission des Finances et du Plan,

1) AUTORISE M. le Maire, dans le cadre de la Fête de SAINT-CLOUD, à signer une CONVENTION et un CONTRAT avec la S.A. « Les Tréteaux de France » pour la fixation du prix des places et l'institution d'une régie de recettes.

2) DECIDE des modifications à la convention « **Busphone** » entre la R.A.T.P. et la Ville de SAINT-CLOUD qui seront mises en place à compter du 13-9-76, ayant pour objet:

— de supprimer le système de l'abonnement;  
— **d'instaurer un tarif réduit pour les enfants d'âge scolaire.**

3) DECIDE le **réajustement des participations familiales aux prix des cantines scolaires, des séjours de colonies de vacances et des classes transplantées**, à compter du 14-9-76, assorti de l'augmentation proportionnelle des tranches de quotient familial de la façon suivante:

1. **Cantines scolaires** (tarif journalier)

Pour un quotient familial de moins de 600 F: 2,75 F.

Pour un quotient familial de 601 à 825 F: 4,40 F.

Pour un quotient familial de 826 à 1100 F: 5,50 F.

Pour un quotient familial de plus de 1100 F: 7,20 F.

2. **Colonies de vacances :**

a) **Séjour de février en montagne**

Pour un quotient familial de moins de 600 F: 187 F.

Pour un quotient familial de 601 à 825 F: 275 F.

Pour un quotient familial de 826 à 1100 F: 374 F.

Pour un quotient familial de plus de 1100 F: 412 F.

b) **Colonies de Pâques et d'Eté** (tarif journalier)

Pour un quotient familial de moins de 600 F: 16,50 F.

Pour un quotient familial de 601 à 825 F: 24,75 F.

Pour un quotient familial de 826 à 1100 F: 33 F.

Pour un quotient familial de plus de 1100 F: 38,50 F.

3. **Classes transplantées** (tarif journalier)

Pour un quotient familial de moins de 600 F: 13,75 F.

Pour un quotient familial de 601 à 825 F: 21 F.

Pour un quotient familial de 826 à 1100 F: 25 F.

Pour un quotient familial de plus de 1100 F: 27,50 F.



La réduction de 25 % à partir du 2<sup>e</sup> enfant d'une même famille est maintenue pour chacun des séjours.

4) DECIDE d'adopter à compter du 1<sup>er</sup>-6-76 l'attribution d'une indemnité spéciale en faveur de certaines catégories d'agents des collectivités locales conformément au décret N° 76 297 du 6-4-1976.

5) DECIDE la vente au public de la brochure « Plan d'Occupation des Sols » de la Ville de SAINT-CLOUD au prix de 120 F.

M. le Maire indique que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

JEUDI 14 OCTOBRE 1976 à 21 HEURES

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.

Le Maire,

J.-P. FOURCADE

## SÉANCE DU 14 OCTOBRE 1976

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les membres du Conseil absents ont donné leurs pouvoirs : M. LE LUHANDRE à M. le Maire, M. MARCORELLES à M. BASSINET, Mme MOREAU au Dr ARNAUD, M. VALLEE à M. GUAY, M. CHARLIER à Mme BARTHELEMY, Mme

OHRESSER à Mme FAUQUENOT.

M. HAINQUE a été désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

Procès-verbal de la séance du 9 septembre 1976 adopté à l'unanimité.

### COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

#### Monsieur le Maire

— indique que dans le cadre du Budget Supplémentaire qui va être soumis à l'approbation du Conseil, **une somme supplémentaire de 3 000 000 de F est affectée au Plan Quinquennal d'Equipements Collectifs, ce qui portera la tranche 1976 de ce programme à près de 12 000 000 de F.**

— signale qu'après visite sur place avec le Directeur Départemental de l'Equipement, **des mesures provisoires ont été mises en place pour éviter la recrudescence d'accidents mortels à la sortie Est du nouveau tunnel de SAINT-CLOUD.**

#### Monsieur BASSINET

— informe de la parution d'un bulletin mensuel d'informations regroupant les activités culturelles sur SAINT-CLOUD et complétant le Bulletin Municipal.

— donne les dates des **prochaines manifestations** :

16 octobre à 17 heures, Vernissage de l'exposition HELLEU, peintre clodoaldien qui se poursuivra jusqu'au 31 octobre ;

à 18 heures, Conférence J.-J.-L. TUR, Professeur au Lycée, en Mairie sur « Les Emirats du Golfe Arabe ».

24 octobre à 18 heures, à l'auditorium de l'Ecole de Musique « Quatuor de clarinettes ».

25 octobre à 20 heures, au C.E.T., Dîner-débat avec Eric TABARLY.

26 octobre à 21 heures, à Stella Matutina, récital de clavecin Laurence BOULAY.

— rappelle que le 25 octobre ont lieu en Mairie les élections consulaires à la Chambre de Commerce.

— indique les dates des **prochains Comités de quartier** :

Jeudi 21 octobre à 21 heures, QUARTIER N° 5, 36, avenue Foch, animé par M. GAUDICHON.

Jeudi 4 novembre à 21 heures, QUARTIER N° 4, 4, rue Michel-Salles, animé par M. VINSON.

Jeudi 18 novembre à 21 heures, QUARTIER N° 2, à la Mairie, animé par M. MELLINET.

Jeudi 25 novembre à 21 heures, QUARTIER N° 6, 41, rue Pasteur, animé par M. VOIZARD.

Jeudi 9 décembre à 21 heures, QUARTIER N° 3, 2, rue de l'Yser, animé par Mme OLIVIER.

Jeudi 13 janvier 1977 à 21 heures, QUARTIER N° 1, 7-9, rue Gounod, animé par Mme OHRESSER.

#### Monsieur CUNY

— signale qu'il existe à SAINT-CLOUD 7 associations s'occupant d'aménagement et de défense des espaces verts, celle du Dr DEBAT étant de vocation plus générale et pour la ville entière.

— informe de l'ouverture sur le terrain de l'ancienne blanchisserie militaire

- d'un jardin public ;
- d'un parking pour les commerçants du marché.

#### Madame BRUNAU

— signale le mauvais **ramassage des ordures ménagères** par la Société concessionnaire. Des mesures de rétorsion seront prises en fin de mois si le concessionnaire continue à ne pas respecter le cahier des charges.

— indique que le **marché de Montretout** s'installera vraisemblablement sous l'H.L.M., boulevard de la République dans la 1<sup>re</sup> semaine de novembre. Une réunion technique doit avoir lieu à ce sujet le 18 octobre.

— informe :

• qu'en ce qui concerne les travaux dans les écoles, la rentrée scolaire s'est effectuée sans incident.

• que l'inauguration de l'école pré-élémentaire des Coteaux aura vraisemblablement lieu en décembre.

• qu'à l'école pré-élémentaire du Val d'Or un certain nombre de modifications sont envisagées : dotation d'une cantine, d'une cour de récréation.

• que l'**Ecole de Musique s'installera 4, rue du Mont-Valérien**, en partie à la rentrée de la Toussaint, et en totalité à la fin de l'année. Les locaux rue Sevin-Vincent seront mis à disposition de la M.J.C. début janvier 1977.

#### Monsieur LOUGOVOY

##### Enseignement

— indique que la rentrée scolaire s'est effectuée sans trop de difficultés dans les écoles élémentaires ; quelques problèmes dans les écoles pré-élémentaires.



— signale l'augmentation du nombre des convives dans les cantines scolaires. Certains services ont dû être doublés et du personnel engagé.

— indique de nettes améliorations concernant le ramassage scolaire, tant pour les élèves des classes élémentaires que pré-élémentaires.

— rappelle que 2 classes de l'école du Val d'Or sont actuellement en classes de mer à SAINT-BREVIN : initiation à la voile et étude du milieu marin. Cours d'équitation au poney-club de PORNIC pour les enfants n'étant pas d'âge à pratiquer la voile.

— signale que 2 classes de Montretout partiront en classes de montagne du 15 novembre au 14 décembre, classes dites de « Feuilles mortes ».

#### Caisse des Ecoles

— fait part d'une très forte augmentation dans la fréquentation des centres aérés et de l'ouverture d'un 3<sup>e</sup> centre maternel aux Coteaux.

#### Sports

— rend compte que les séances d'initiation au tennis se poursuivent à l'ensemble sportif des Tourneroches. Il est envisagé de louer des courts au stade Hachette pour permettre aux initiés de se perfectionner.

— signale que les plannings d'utilisation des salles de judo et du terrain de football sont complets. Les demandes seront satisfaites plus faci-

lement au début 1977, car le gymnase du C.E.S. Gounod sera mis à disposition de l'U.A.S.

— informe que la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports a inscrit un crédit de 15 000 F au budget 1976 pour la création d'un stand de tir à l'arc au Pré St-Jean.

#### Docteur ARNAUD

— informe que la **Fête de Noël pour les Personnes Agées** aura lieu dans la salle de l'Ecole Allemande, rue Lelégard, le 16 décembre à 14 h 30.

— signale

• que 600 colis environ seront distribués pour les Fêtes de Noël aux personnes âgées de ressources modestes.

• qu'un colis de friandises sera donné aux Anciens de Lelégard.

• et qu'un colis sera envoyé aux soldats du contingent.

— précise que, malgré le peu de fréquentation, **la halte-garderie restera ouverte le samedi matin** à partir de 8 heures jusqu'à nouvel ordre. Publicité à faire auprès des mamans.

— donne la composition de notre parc de logements à ce jour et le détail de son occupation avec les pourcentages par catégories de demandes satisfaites.

### COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31 décembre 1970)

Signature d'un contrat avec la Société Européenne d'Epuración : 12, rue des Cultures, 78110 LE VESINET, pour l'entretien de l'adoucisseur d'eau

de la machine à laver la vaisselle utilisée au groupe scolaire des Coteaux.

### DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité  
Après avis favorable de la Commission des Finances et du Plan,

1) a - **ADOpte le budget supplémentaire de la Ville pour 1976**, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de ..... 24 130 203,43 F  
dont section d'investissement .... 16 113 362,12 F  
dont section de fonctionnement .. 8 016 841,31 F

b - **ADOpte le budget supplémentaire du service de l'Assainissement pour l'exercice 1976**, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de : ..... 1 028 895,51 F  
dont section d'investissement .... 963 173,62 F  
dont section de fonctionnement .. 65 721,89 F

c - **ADOpte** la désaffectation des crédits à reporter de l'exercice 1975 pour un montant de 244 000,00 F.

d - **ACCORDE** pour 1976 des subventions complémentaires à certains organismes ou associations.

e - **AUTORISE** l'admission en non valeur de produits irrécouvrables.

2) **ADOpte** les modifications apportées à la Convention, au Règlement de P.A.Z. et le nouveau bilan de l'**opération de la Z.A.C. FOCH-REPUBLIQUE.**

**DEMANDE** à M. le Préfet d'approuver le dossier rectifié de réalisation de Z.A.C., joint à la présente délibération.

3) a - **DECIDE** de payer aux Etablissements Hospitaliers de SAINT-CLOUD le montant des annuités

des deux emprunts pour la construction d'une maison de retraite à Lelégard.

b - **DECIDE** de réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un emprunt de 500 000 F destiné au financement de constructions scolaires.

c - **SOLLICITE** l'attribution au titre du programme 1976 d'une subvention de 220 000 F auprès du Secrétariat d'Etat aux Transports pour l'expérimentation du BUSPHONE.

4) **APPROUVE** l'additif au cahier des prescriptions spéciales concernant l'aménagement de deux classes supplémentaires à l'école pré-élémentaire du Centre.

5) **AUTORISE** M. le Maire à signer avec la Société Anonyme « **Les Pompes Funèbres Générales** »

• **le nouveau traité de concession** du service extérieur,

• **la convention d'enlèvement des personnes décédées sur la voie publique.**

Ces dispositions prendront effet le 1<sup>er</sup> novembre 1976.

M. le Maire indique que la prochaine séance du **CONSEIL MUNICIPAL** aura lieu le :

**JEUDI 2 DECEMBRE 1976 à 21 HEURES**

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

Le Maire,  
J.-P. FOURCADE



# Participation de la population à l'activité municipale

## Comité de quartier N° 5

C'est dans l'ancien bureau de poste, 36, avenue Foch, que s'est tenu le jeudi 21 octobre, le Comité de Quartier n° 5.

En l'absence de M. GAUDICHON, Conseiller Municipal responsable du quartier, empêché, la réunion a été animée par Mme FAUQUENOT, Conseiller Municipal, en présence de M. J.-P. FOURCADE, Maire, Conseiller Général de Saint-Cloud et de M. CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme.

Une soixantaine de personnes assistaient à la réunion.

Le dialogue s'engagea de façon très directe à propos d'un problème spécifique au quartier : **l'extension possible du Cimetière.**

M. le Maire précisait qu'en raison de l'exiguïté du cimetière actuel, une extension des terrains avait été prévue au P.O.S., par mesure de précaution.

Les négociations sont en voie d'aboutissement pour la création d'un cimetière intercommunal à Bures-Orsay. Un premier crédit de 100 000 F a été voté au Budget supplémentaire de 1976, afin de marquer la participation de la Ville au syndicat intercommunal en cours de création. La réserve sur les terrains devrait pouvoir être levée dès que les inhumations prévues en 1978, pourront se faire dans ce cimetière intercommunal ; l'extension du cimetière serait ainsi évitée.

En matière d'urbanisme, le **problème de la Z.A.C. du Centre Commercial Foch-République** a soulevé une controverse, des écarts de chiffres entre ancien et nouveau permis ayant été signalés par un habitant.

La question du sens de la circulation autour de cette Z.A.C. Foch-République a été soulevée : entrée et sortie des véhicules se feront par l'avenue Foch ; possibilité de sortir de jour par la rue Tahère.

Autre sujet débattu : **le problème du stationnement sauvage sur les trottoirs**, état de fait qui remet en cause la sécurité des piétons.

Sont spécialement concernées les rues Lelégard et Jacoulet.

Rue Pigache, l'interdiction de stationner n'est pas respectée.

Avenue Foch, grande gêne pour la circulation des piétons : les encombrements des trottoirs créés par les étalages des commerçants sont préoccupants. Des observations seront faites aux commerçants concernés.

La taille des lierres et l'élagage des arbres s'avèrent nécessaires rue Sévin-Vincent afin de faciliter la circulation des piétons. Un rappel devra être fait aux propriétaires.

En matière de **voirie communale**, a été suggérée la nécessité :

— de procéder à la réfection des trottoirs et de la chaussée de la rue Jacoulet ;

— de terminer la réfection des trottoirs, boulevard de la République avant l'ouverture du marché de Montretout.

Un cantonnier s'impose avenue Foch après le Cimetière.

Le problème du ramassage des ordures ménagères par sacs plastiques a été évoqué. Les habitants paraissent favorables à un tel système mais déplorent son mauvais fonctionnement : insuffisance des sacs (en nombre et taille) et horaires de ramassage fantaisistes (la préférence serait donnée à un ramassage en fin de soirée).

Quelques dangers ont été signalés :

— derrière l'Eglise Stella Matutina, un candélabre a été fauché : danger que présentent les câbles électriques non isolés.

— à l'angle de la rue Tahère et Marbeau : danger présenté par une bouche d'égoût, à la suite de travaux.

— à la nouvelle gare de Montretout, un inconvénient majeur : difficulté pour les handicapés à utiliser les escaliers roulants ; l'installation de rampes fixes en prolongement de ces escaliers a été suggérée.

Sur le parvis, à proximité des bouti-

ques, des plans inclinés pour faciliter le passage des landaus seraient appréciés.

Une demande d'intervention a été formulée pour les terrains laissés à l'abandon :

— entre la rue Tahère et la rue Preschez (bicoque délabrée) ;

— environnement déplorable au 37 de la rue de l'Avre ;

— rue de Buzenval, épicerie abandonnée (présence de rats dans les caves).

Demande devra être faite aux propriétaires d'entretenir les terrains, immeubles inoccupés.

En ce qui concerne la circulation, a été suggérée la nécessité :

— de faire installer des panneaux « priorité aux piétons » ;

— de faciliter la traversée du boulevard de la République ; pour se rendre au C.E.S. notamment, les écoliers n'empruntent pas le passage piétons mais traversent la chaussée plus bas, près de l'E.D.F.

Quelques questions diverses ont été soulignées :

— regret que la halte-garderie ne réponde plus aux besoins de la population depuis qu'on y a ouvert un jardin d'enfants ;

— remarque sur la forte augmentation des tarifs de crèche ;

— manque de pistes cyclables ;

— circulation trop intense des voitures dans le Parc de Saint-Cloud ;

— souhait que l'expérience Busphone soit poursuivie.

M. FOURCADE répondit à toutes les questions et rappela les objectifs de l'action municipale :

faire de Saint-Cloud, une Communauté humaine accueillante et non une Ville dortoir ; c'est ce qui explique la volonté de recréer de l'animation à Saint-Cloud par la réalisation d'équipements sociaux, collectifs et commerciaux adaptés à notre époque et aux dimensions de la Ville.

## Comité de quartier N° 4

Le jeudi 4 novembre, à l'école du Val d'Or, 4, rue Michel-Salles, Mme BRUNAU, Maire-Adjoint, M. LEYMARIE, Conseiller Municipal et quelques 70 habitants, ont assisté au Comité de quartier n° 4 présidé par M. VINSON, Conseiller Municipal.

Espaces verts, problèmes de voirie et de circulation ont été les thèmes principaux de cette réunion.

L'avant-projet de cheminement piétonnier sur la partie du parc de la Bérengère qui est frappée d'alignement a suscité quelque animation.

Il participe du projet d'ensemble de doublement de la rue du Mont-Valérien, sur toute sa longueur, par un mail boisé qui, outre son agrément, protégerait les piétons de la circulation de la rue et ferait obstacle à l'élargissement de celle-ci, pour plus d'une décennie. Ce mail est déjà réalisé sur la partie sud de la rue à la satisfaction des riverains.

Mme BRUNAU a souhaité que les copropriétaires concernés étudient le tracé qui leur est proposé et soient assez nombreux à en approuver le principe pour

que les formalités administratives soient simplifiées.

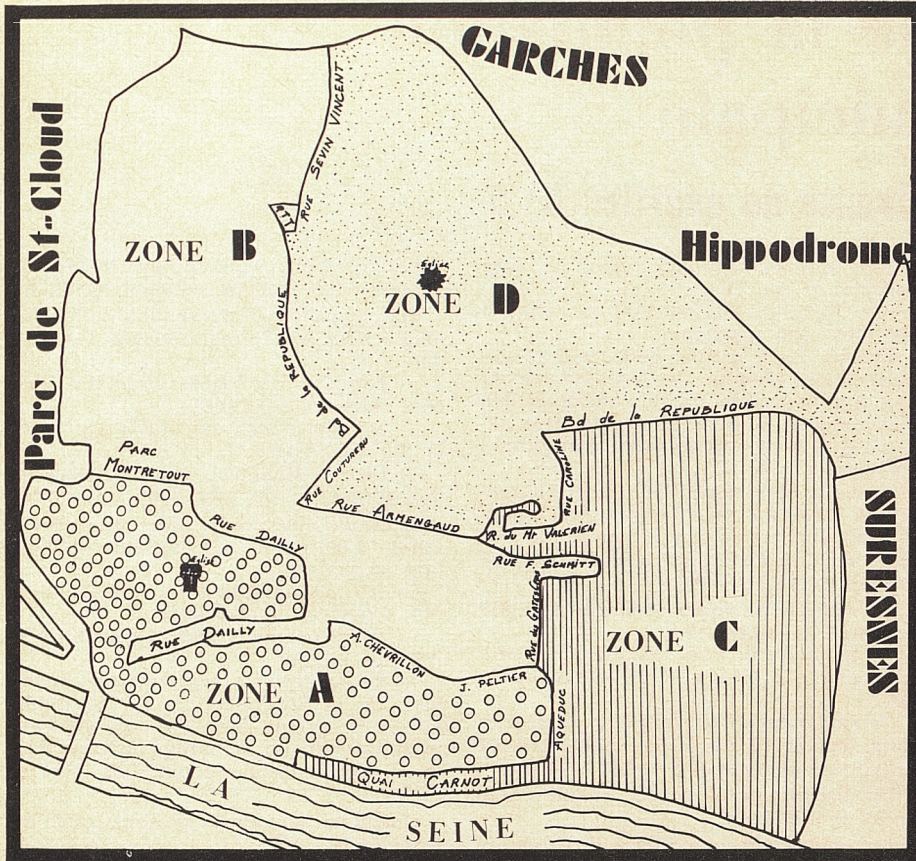
Remarque a été faite sur le mauvais entretien des plantations de la rue du Mont-Valérien, du boulevard de la République, du Foyer-Logements, etc. Mme BRUNAU a signalé que les espaces verts seront remis par l'Équipement à la Ville aux environs du mois d'avril.

Les suggestions des habitants portèrent principalement sur la circulation :

— accès difficile à la rue Marie-Bonaparte lorsqu'on vient de Suresnes ;



## Ramassage des encombrants



N.B. — Sont désignés par « encombrants » les objets divers, tels que cartonnages, ustensiles, ou appareils ménagers au rebut, sommiers, matelas, vieilles ferrailles, etc., provenant des habitations et mis en tas pour l'enlèvement.

Le service ne comprend pas l'enlèvement de ce qui n'entre pas dans la dénomination d'ordures ménagères, soit :

a) Des déblais, gravois, décombres et débris de toute nature provenant de l'exécution de travaux quelconques publics ou particuliers ;

b) Des résidus de cendres et mâchefers d'usines, ainsi que des déchets et produits de toute nature (emballages, cartons, caisses...) ne constituant pas des ordures ménagères et provenant de l'exercice de commerces et industries quelconques dont l'apport spécial et quotidien est supérieur à 0,250 m<sup>3</sup>.

|                       | Décembre<br>1976 | Janvier<br>1977 | Février<br>1977 | Mars<br>1977 | Avril<br>1977 | Mai<br>1977 |
|-----------------------|------------------|-----------------|-----------------|--------------|---------------|-------------|
| ZONE B                |                  |                 |                 |              |               |             |
| MONTRETOUT-SUD .....  | 14-28            | 11-25           | 8-22            | 8-22         | 12-26         | 10-24       |
| ZONE C                |                  |                 |                 |              |               |             |
| COTEAUX .....         | 15-29            | 12-26           | 9-23            | 9-23         | 13-27         | 11-25       |
| ZONE D                |                  |                 |                 |              |               |             |
| MONTRETOUT NORD ..... | 16-30            | 13-27           | 10-24           | 10-24        | 14-28         | 12-26       |
| ZONE A                |                  |                 |                 |              |               |             |
| CENTRE .....          | 17-31            | 14-28           | 11-25           | 11-25        | 15-29         | 13-27       |

### COMITE DE QUARTIER N° 4 (suite)

— carrefour à aménager à l'angle de la rue du Camp-Canadien, de la Porte-Jaune et de Buzenval en élargissant sur un angle, celui du champ de courses ;

— danger présenté par le carrefour Washington à la limite de Suresnes et Saint-Cloud ;

— difficulté de stationner en haut de la gare de Montretout. Un pan coupé sera réalisé à l'angle des rues Armengaud et Coutureau ;

— Grande gêne causée par les pétarades des motocyclistes : bruit infernal particulièrement rue du Mont-Valérien, boulevard de la République et quai Carnot. Une intervention doit être renouvelée auprès du Commissariat afin que l'on procède à des contrôles ;

— des habitants de la Résidence Beau-soleil se sont émus d'avoir eu des contraventions pour stationnement devant chez eux, alors que le parking est abusivement encombré par les garagistes.

Les participants à la réunion se sont montrés fort satisfaits de l'éclairage au

sodium réalisé boulevard de la République. Ils seraient favorables à ce genre d'éclairage pour la rue du Mont-Valérien.

En matière de voirie, quelques travaux à faire ont été signalés :

— à l'angle de la rue du Pierrier et du boulevard de la République : le trottoir a été défoncé pour cause de travaux ; le sol n'a pas été reconstitué depuis lors ;

— la rue Traversière est défoncée ; cette impasse laissée à l'abandon posant un problème de propreté, certains habitants souhaitent qu'elle devienne une allée piétonnière. Mme BRUNAU explique que ce n'est pas un sentiment unanime. Aussi les choses sont-elles restées en l'état ;

— Le manque de surveillance de chiens qui salissent les trottoirs a été violemment souligné.

En dernier lieu, il fut question de problèmes divers :

— M. HALLE, Secrétaire Général de la Mairie a signalé que le système Busphone était bien reparti avec un décompte de

2 450 voyageurs/semaine depuis les vacances. Cette augmentation du trafic est sans doute fonction des circuits à tarif réduit établis pour les scolaires ;

— encombrement des wagons S.N.C.F. l'après-midi, aux heures dites creuses, un nombre restreint de wagons étant mis en service ;

— la sécurité des 2 sorties de la gare du Val d'Or fait à la demande de M. VINSON l'objet d'étude des services municipaux ;

— flaque d'eau à l'entrée de la nouvelle Perception, rue d'Orléans ;

— un banc serait apprécié : devant l'entrée du Musée d'Histoire Locale et de la Piscine ainsi que Parc de l'Avre, près du bac à sable ;

— fautes d'orthographe sur les plaques de rue lumineuses.

Pour conclure, M. VINSON après avoir pris le soin de s'enquérir qu'aucune question d'ordre social ne se posait, s'est félicité que cette réunion ait été l'occasion d'échanges et de propositions concrètes.



# La rentrée scolaire à Saint-Cloud

Ce ne sont pas seulement les jeunes enfants qui sont inquiets par ces deux mots ! Toutes les personnes concernées par cette question : Directeurs et Enseignants, Services Municipaux chargés de l'Enseignement et des Travaux, Architectes et bien d'autres, ont chaque année la même préoccupation : « Comment la rentrée va-t-elle se passer » ?

Cette rentrée 1976-1977 n'a pas été particulièrement difficile. Deux exceptions toutefois : les écoles pré-élémentaires du CENTRE et de MONTRETOUT dont les effectifs surchargés n'ont pas permis la scolarisation des petits, nés au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 1973.

Une solution provisoire a été proposée aux familles en difficulté (une dizaine environ) : leurs enfants ont été reçus à l'école pré-élémentaire des COTEAUX pour cette année, et un transport vers cette école a été mis en place.

Par ailleurs, la nouvelle réglementation tendant à limiter les effectifs des classes a été appliquée dans tous les groupes scolaires de SAINT-CLOUD : assez facilement dans l'enseignement élémentaire où le recul démographique se fait sentir, avec certaines difficultés en pré-élémentaire comme il a été dit plus haut.

Les élèves ont retrouvé, dans certains locaux scolaires dont la rénovation était prévue au programme annuel, des classes peintes de couleurs vives, du mobilier neuf, des cours de récréation fleuries.

Sous l'impulsion de Mme BRUNAU, Maire-Adjoint chargé des Travaux, de M. ARMAND, Architecte, des entrepreneurs, grâce également à l'aide de Mlle BOULLE, Inspectrice départementale et à la compétence de Mme NEDELLEC, Directrice, la nouvelle école pré-élémentaire des COTEAUX est une réussite de l'avis de tous : larges espaces distribués selon la pédagogie moderne, insonorisation parfaite, matériel particulièrement adapté aux âges des jeunes élèves.

L'Ecole élémentaire restructurée et repeinte, comporte depuis l'année dernière, une cuisine et un réfectoire rationnels. C'est dire que le quartier des Coteaux possède un équipement scolaire tout à fait au point.

Le problème cantines est un peu plus préoccupant à chaque rentrée ! La fréquentation s'accroît d'année en année pour atteindre presque 50 % de l'effectif dans certains groupes scolaires. Il faut résoudre au mieux les difficultés, trouver des compromis pour accepter tous les convives.

En ce qui concerne le ramassage scolaire, des améliorations sensibles ont été apportées.

D'abord comme pour les autres écoles, un ramassage scolaire gratuit vers l'école pré-élémentaire du Centre par un car de la Ville, a été mis en place cette année. Ensuite le Busphone a organisé aux heures d'entrée et de sortie des écoles, un système de quatre circuits préétablis desservant les groupes scolaires permettant aux enfants de bénéficier du ramassage gratuit, d'emprunter le Busphone au tarif préférentiel de 1 F.

A noter enfin, l'ouverture de deux nouveaux Centres de Loisirs, l'un dans le quartier des COTEAUX pour les petits, l'autre pour les grands à Montretout, reçus provisoirement 4, rue des Ecoles.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1977, les locaux de l'Ancienne

Poste, avenue Foch, qui servent actuellement de réfectoire aux élèves de l'école élémentaire, seront mis à la disposition des enfants du quartier les mercredis et pendant les petites vacances.

Pour les établissements secondaires et pour ce qui concerne l'action municipale, nous avons pu satisfaire la demande du Lycée et des C.E.S., en mettant à leur disposition, d'une part, le Stade du Quai Carnot, d'autre part, le COSEC Gounod et en facilitant l'accès aux établissements par le Busphone.



Ecole pré-élémentaire des Coteaux

Tout a donc été mis en œuvre, cette année, pour que cette fameuse « rentrée scolaire » des écoles pré-élémentaires et élémentaires puisse répondre aux besoins, à la satisfaction à peu près générale.

La restructuration des écoles du Centre, la mise en service du groupe scolaire de la Fouilleuse devraient permettre de lever les dernières difficultés.

C. LOUGOVOY

Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement et des Sports

## Centre de loisirs

Ouverture d'un CENTRE MATERNEL DE LOISIRS dans le Quartier des COTEAUX, à l'Ecole pré-élémentaire, 60, avenue B.-Palissy.

Ce Centre fonctionnera tous les mercredis et pendant les petites vacances scolaires, en journée continue (de 8 h 30 à 18 h). Ramassage par car municipal aux points et heures du ramassage scolaire quotidien. Les familles doivent être inscrites à la Caisse des Ecoles Publiques.



# UN CENTRE MARIN A SAINT-BREVIN-L'OCEAN EN LOIRE-ATLANTIQUE

## L'Inauguration

En sa qualité de Maire, Conseiller Général de Saint-Cloud, le dimanche 5 septembre 1976, M. Jean-Pierre FOURCADE avec son Conseil Municipal a inauguré le nouveau Centre Marin, ouvert aux enfants de sa commune.

Il a visité par la même occasion, la base nautique (capacité d'accueil de 500 dériveurs) réalisée par la Municipalité de Saint-Brévin, au sein de laquelle les enfants de Saint-Cloud peuvent s'initier à la Voile.



(Cliché Presse-Océan)

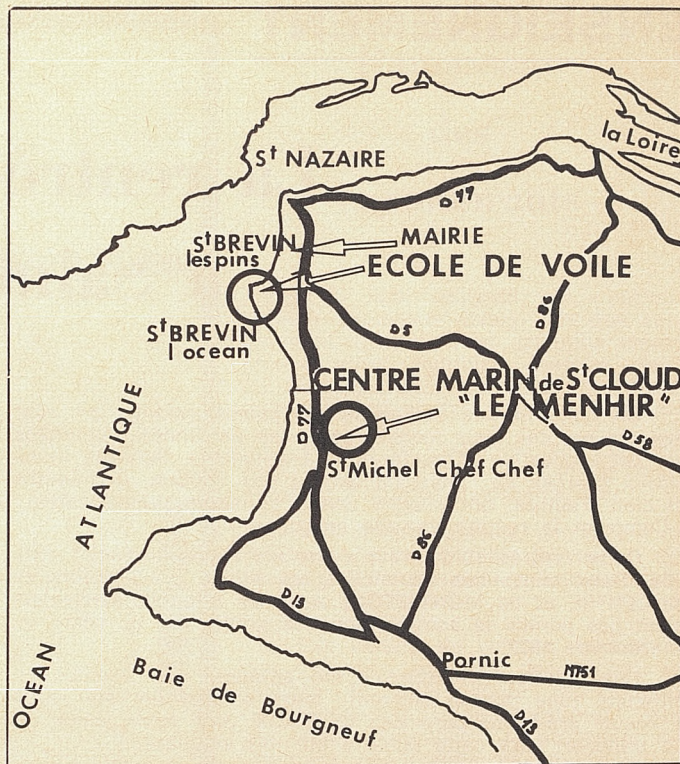
Accueil de M. Jean-Pierre FOURCADE et des personnalités à la Mairie de Saint-Brévin

Accueilli en gare de Saint-Nazaire par M. CAMOUS, Préfet de Loire-Atlantique et M. ANCIAUX, Sous-Préfet de Saint-Nazaire, il a ensuite été reçu à Saint-Brévin par M. CHAUVET, Maire de cette commune du sud de la Loire et Conseiller Général.

M. CHAUVET lui a présenté sa commune dans un discours à l'issue duquel il lui remettait la médaille de la Ville de Saint-Brévin.

Après les remerciements d'usage, M. Jean-Pierre FOURCADE lui offrait à son tour « l'Histoire de Saint-Cloud ».

Suite au traditionnel échange d'allocutions, M. FOURCADE s'est rendu au port de plaisance, puis a visité les installations de la nouvelle colonie qui peut accueillir 70 enfants en colonie de vacances d'été et en classes de mer pendant l'année scolaire.



Situation géographique du centre marin

Les colonies de vacances des mois de juillet et août constituent une première expérience qui s'est avérée concluante. Actuellement fonctionne un séjour en classes de mer.

Le parfait aménagement des bâtiments, l'attrait de la mer, l'engouement pour la voile font que ce Centre devrait répondre aux désirs de ceux qui auront la chance d'y séjourner et satisfaire les besoins d'évasion des jeunes Clodoaldiens.



(Photo F. Lomprez)

Les enfants s'apprentent à prendre la mer



## Le premier séjour en classes de mer de deux classes de l'école du Val d'Or

Le premier séjour en classes de mer organisé au Centre marin de Saint-Brévin s'est déroulé semble-t-il dans les meilleures conditions, à la satisfaction des enfants en tout cas.

Nous vous faisons part de l'emploi du temps de ce séjour.

### VIE INTERIEURE DU CENTRE

- 7 h 30 : lever et toilette
- 8 h 15 : petit-déjeuner
- 8 h 30 : classe
- 12 h : déjeuner
- 13 h à 14 h 30 : sieste
- 14 h 30 à 18 h : activités extérieures
- 18 h à 19 h : étude
- 20 h 30 : coucher

Le samedi, une veillée est organisée. Au programme : jeux collectifs et musicaux. Un moniteur d'animaux est venu animer une veillée.

#### Culte :

Messe à l'église de Saint-Brévin-les-Pins le dimanche à 10 h, pour les enfants ayant l'autorisation.

Catéchisme, chaque mardi de 20 h à 20 h 30.

#### Ambiance :

Bonne entente au niveau de l'encadrement, harmonie au niveau de l'organisation des activités ainsi que dans leur direction.

Les relations avec le régisseur et le personnel de service sont excellentes.

La nourriture est bien équilibrée.

Le parc ainsi que les nombreux jeux (ping-pong, badminton, baby-foot) mis à la disposition des enfants, sont appréciés.

Le centre s'ouvre sur un arrière pays qui offre de nombreuses possibilités.

### LES ACTIVITES EXTERIEURES, LES ACTIVITES SPORTIVES

#### La Voile :

Les 33 élèves participant à cette activité ont été répartis en deux groupes, afin que l'apprentissage s'effectue dans de bonnes conditions.

Les cours sont donnés tous les jours. Selon le temps, les enfants reçoivent des cours pratiques ou théoriques.

#### Le Poney :

Huit séances étaient prévues pour les enfants ne participant pas à la voile. Elles se déroulent au poney-club de PORNIC. Elles concernent 24 enfants. A chaque séance, les enfants sont répartis en trois groupes ; chaque enfant monte 3/4 d'heure. Les bombes sont fournies.

L'environnement est appréciable : grand parc avec bois où les enfants peuvent se promener sans danger.

Le car de ramassage scolaire effectue le trajet aller et retour.

#### Natation :

Deux séances ont été organisées afin de tester les enfants. Ceux qui ont obtenu un résultat positif ont pris part à l'activité voile. Une séance d'apprentissage a concerné 8 enfants.

#### Visites et excursions :

Le mardi 5 octobre, les enfants ont été accueillis dans une ferme proche du Centre où ils ont pu assister à une étape de la fabrication du vin. Ils ont découvert ainsi la vie d'une ferme avec ses animaux et ses cultures. L'accueil a été très chaleureux.

Les enfants enthousiasmés ont confectionné un panneau en signe de remerciement.

Le dimanche 10 octobre, une excursion a été organisée par OUESTOUR, de 9 h à 18 h 30.

Trajet : Saint-Nazaire (le pont de Saint-Nazaire), La Grande Brière (les marais salants), Guérande, Le Croisic (l'aquarium), La Baule, Saint-Nazaire (les chantiers navals). Déjeuner et goûter ont été pris au cours d'arrêts à Guérande et sur la plage de La Baule.

Les 22 et 23 octobre : visite de la laiterie de Saint-Père en Retz.

Le 24 octobre : visite de l'île de Noirmoutier et de la région de Pornic.

A la Mairie, un groupe d'enfants s'est intéressé à l'étude du cadastre, de la vie économique de Saint-Brévin, ainsi qu'à son historique.

En conclusion, le Centre Marin de Saint-Brévin aménagé par la Ville de Saint-Cloud pour recevoir des classes de mer et des colonies de vacances répond bien à sa destination.

La situation du Centre offre toute une gamme d'activités ainsi que les possibilités de découverte et d'étude du milieu marin et de l'arrière pays.

Les élèves de l'école du Val d'Or qui y ont séjourné du 28 septembre au 26 octobre, sont revenus enchantés. Beaucoup souhaitent y retourner.

C. LOUGOVOY

Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement et des Sports

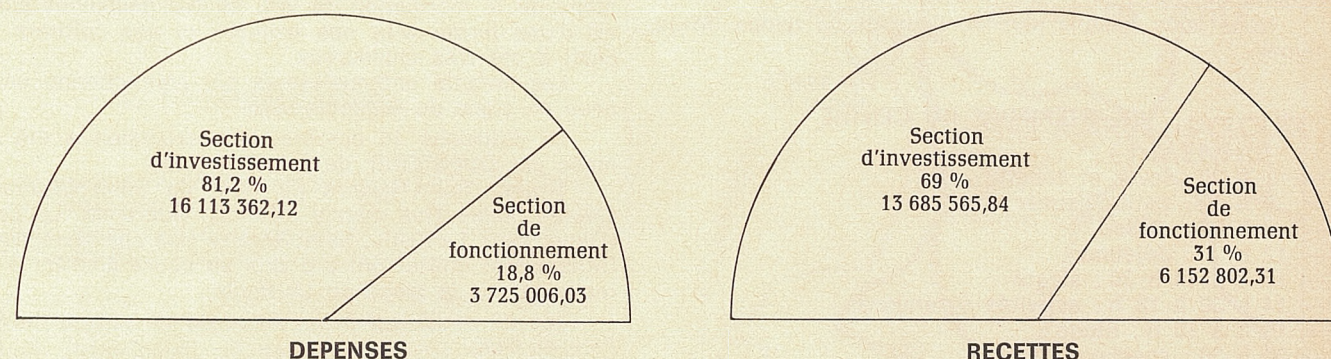


La leçon de poney



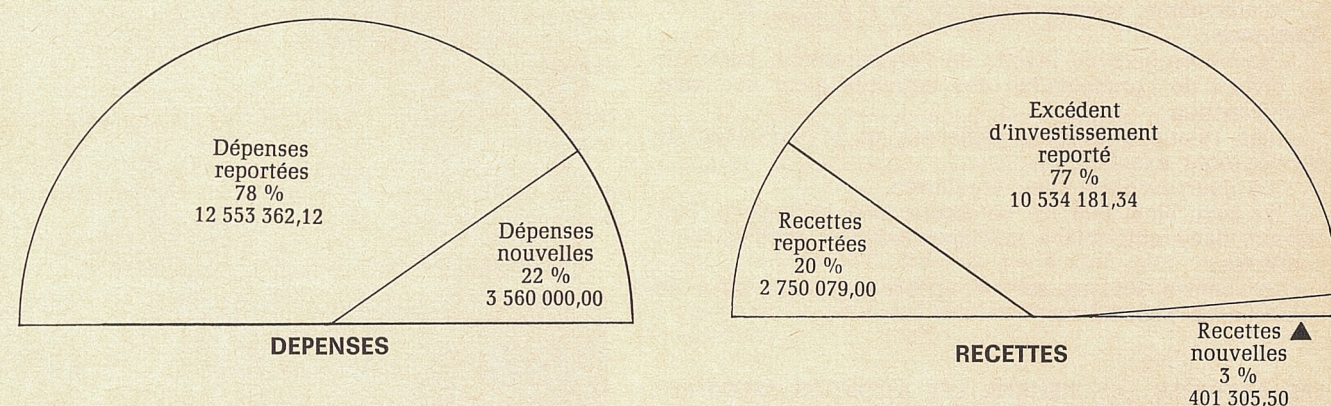
# LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE 1976

## Budget principal : mouvements réels



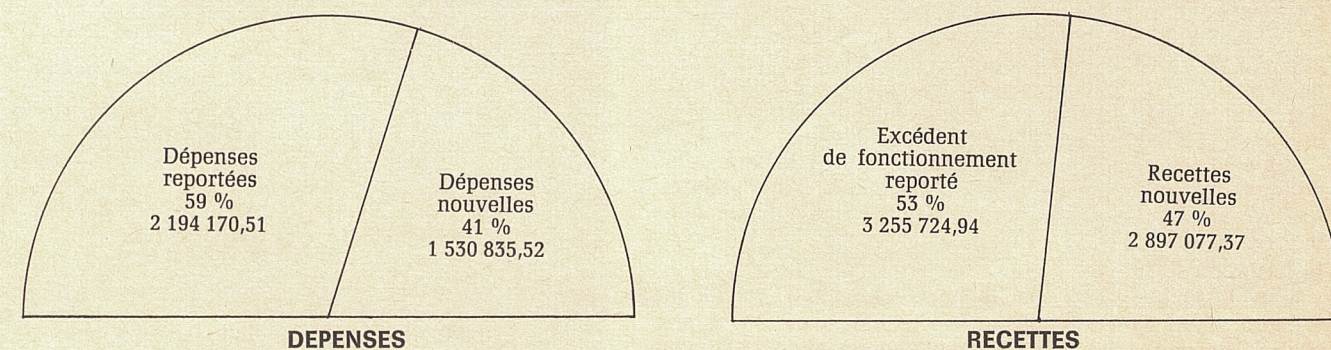
Dans ce budget, une part prépondérante a été attribuée à la section d'investissement qui représente 81,2 % des dépenses et 69 % des recettes.

## Section d'investissement



Les dépenses reportées : 12 553 362,12 représentent 78 % de la section d'investissement. Ceci s'explique par le fait qu'il y a toujours un certain décalage entre le moment où une dépense est inscrite au budget et le moment où les crédits sont effectivement utilisés : délais nécessités notamment par la préparation des projets, la mise en adjudication et la réalisation des travaux.

## Section de fonctionnement



# FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

## Communication des Services Fiscaux des Hauts de Seine

Le Budget Supplémentaire de 1976 est légèrement moins élevé que celui de 1975 (— 2 %). Ceci s'explique par le fait que le Budget Primitif a été calculé avec une grande précision. En ne tenant compte que du budget principal et en n'examinant que les mouvements réels, le montant des dépenses et des recettes s'élève à 19 838 368,15 F.

En ce qui concerne les recettes, la part la plus importante provient de l'excédent global reporté du Compte Administratif de 1975 : 13 789 906,28 F. A cet excédent s'ajoutent les recettes non encore encaissées en 1975 mais reportées en 1976 : 2 750 079 F. Les recettes nouvelles interviennent pour : 3 298 382,87 F. Ce complément important de recettes résulte, d'une part, d'une attribution supplémentaire du versement représentatif de la taxe sur les salaires (1 811 388,37 F), d'autre part, d'un complément de subvention compensatrice des exonérations pour constructions neuves (891 339 F).

Ceci a permis d'affecter une somme de 3 000 000 de francs à la section d'investissement pour compléter l'effort de réalisation du Plan Quinquennal d'Equipement, ce qui porte le montant global de cette tranche 1976, à près de 12 000 000 de francs.

R. LE LUHANDRE  
Maire-Adjoint, chargé des Affaires économiques et financières

Les taxes foncières et la taxe d'habitation ont été établies pour la première fois sur des bases nouvelles le 1<sup>er</sup> janvier 1974. Des dispositions ont alors été prises en vue d'apporter au public tous les éléments d'information nécessaires sur le fondement de la réforme entreprise et les modalités de fixation des taxes mises à la charge des contribuables.

La taxe professionnelle instituée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1976 remplace dorénavant la patente. Les principes généraux de cette nouvelle taxe ont été portés à la connaissance des personnes susceptibles d'en être redevables par l'intermédiaire d'une brochure qui leur a été adressée à domicile.

A l'occasion de l'envoi des avertissements d'impôts locaux (taxes foncières, taxe d'habitation, taxe professionnelle), le ministère de l'Economie et des Finances rappelle que les contribuables ont la possibilité de s'adresser :

- aux services de la Direction générale des Impôts (Centre des Impôts, Inspections des Contributions directes) pour toutes informations utiles ou réclamations sur le mode de détermination ou sur le calcul de leurs impositions ;
- aux services du Trésor (perceptions) pour tous les problèmes de paiement de ces taxes.

Les adresses de ces services sont indiquées sur les avertissements. Les personnes qui souhaiteraient évoquer à la fois des questions relatives au calcul de leurs impositions et au paiement de ces impositions doivent s'adresser de préférence aux services de la Direction générale des Impôts.

Afin d'éviter plusieurs déplacements ou un échange de correspondance, il est instamment recommandé aux contribuables de se munir, dans tous les cas, de l'avertissement reçu, et suivant l'objet de leur démarche, de présenter en outre tous documents et pièces justificatifs appropriés tels que, par exemple :

- le livret de famille, si le désaccord porte sur le nombre de personnes à charge ;
- une attestation notariée ou une expédition de l'acte de mutation en cas de vente des immeubles imposés ;
- la facture de déménagement, s'il y a un changement de domicile ;
- le certificat de radiation du registre du commerce dès l'instant où il y a cessation d'activité professionnelle ;
- tout document appuyant une demande de délais de paiement (attestation de chômage, pièces justificatives de difficultés de trésorerie, etc.).

Des mesures internes d'organisation ont été prises au plan local par la Direction des Services fiscaux et la Trésorerie générale en vue d'accélérer le règlement des éventuelles difficultés d'application de la nouvelle fiscalité directe locale et de réduire le plus possible les sujétions des administrés, et notamment celles des personnes âgées disposant de ressources modestes.

G. BONTRON  
Directeur divisionnaire chargé de la fiscalité directe locale à Nanterre



## URBANISME

# SAINT-CLOUD RÉNOVATION



(Photo Leroy)

Le parchemin scellé dans la première pierre



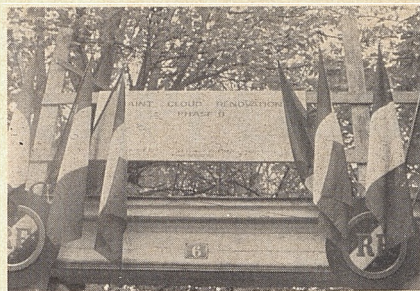
(Photo Leroy)

M. LACHAIZE va prendre la parole après M. CUNY



(Photo Leroy)

Pendant l'allocution de M. LAURE



(Photo Leroy)

## Pose de la première pierre du 1er immeuble H.L.M.

Après cinq années d'études et de démarches préliminaires, l'opération de réhabilitation du Centre Ville de Saint-Cloud est entrée dans sa phase active le samedi 6 novembre avec la pose de la première pierre d'un immeuble de 98 logements sociaux (47 PLR et 51 HLM) à l'angle de la rue Dailly et la visite d'un immeuble en cours de restauration au 8 de la rue du Docteur-Desfossez.

M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, Conseiller Général de Saint-Cloud étant retenu à Marmande par le décès de son père, c'est M. CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme qui a procédé officiellement à l'ouverture du chantier de construction, entouré des membres du Conseil Municipal.

Cette cérémonie d'inauguration des travaux Rénovation-Restauration du Centre-Ville consacrait selon M. CUNY « le début de l'aboutissement de cinq années d'effort ».

De nombreuses personnalités locales et départementales y assistaient, si nombreuses qu'il nous est impossible de toutes les citer : étaient présents MM. de BROGLIE et LACHAIZE, co-gérants de la SARER, (Société d'aménagement pour la rénovation et la restauration du Centre de Saint-Cloud), filiale de l'UFI et de l'UFIC (Union Française Immobilière et Union Financière pour la Construction), M. LAURE du Logement Français, société H.L.M. chargée de la réalisation des logements neufs et de la restauration des immeubles à conserver, M. HUSSON de l'ANAH, M. SCHAEFER, Directeur Départemental de l'Equipement, M. GALES, Sous-Préfet de Boulogne représentant M. CHARBONNIAUD, Préfet des Hauts-de-Seine.

Aux personnalités, étaient venus se joindre les membres de la population faisant partie de la Commission élargie d'études de réhabilitation du Centre Ville et les habitants de l'immeuble restauré du 8, rue du Docteur-Desfossez.

MM. CUNY, LACHAIZE et LAURE en donnant dans leurs allocutions le détail des réalisations de cette première partie du programme du nouveau Centre Ville, ont mis en valeur les caractéristiques de cette opération :

- large place faite à la restauration ;
- importance du programme social ;
- coexistence d'immeubles neufs et d'immeubles restaurés ainsi que d'immeubles sociaux et d'immeubles de standing.

La réhabilitation du Centre Ville n'atteindra son plein développement qu'avec la livraison de ce premier immeuble, début 1978, permettant d'assurer le relogement des habitants du Centre des immeubles à démolir ou à restaurer.

## Z.A.C. FOUILLEUSE

Le premier bâtiment de la Z.A.C. Fouilleuse, qui est un immeuble H.L.M. est très avancé et sera terminé au printemps 1977.

Ainsi 124 nouveaux logements H.L.M. seront mis en service à Saint-Cloud et livrés à cette période à leurs nouveaux occupants. 800 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales sont prévues dans ce bâtiment.

Les parkings de ces logements trou-

veront normalement place dans les sous-sols d'un des 3 plots circulaires.

En attendant la réalisation de cet immeuble, un parking aérien sera aménagé à l'intérieur du périmètre de la zone.

Un groupe scolaire de 4 classes pré-élémentaires et de 5 classes élémentaires est également en construction. Il sera mis en service à la rentrée 1977.

Vont également être entrepris :

- un bâtiment locatif à loyer plafonné, genre I.L.N. de 55 logements
- et un bâtiment circulaire de 150 logements destinés à la vente.

Seront construits plus tard :

- 2 autres bâtiments circulaires semblables destinés à la vente.



# Z.A.C. FOCH-REPUBLIQUE

## ARRETE DE CREATION

### LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.123-6, L.123-7, L.311-1, L.311-2 et R.311-1 à 311-8,

Vu la loi 75-1328 du 31 décembre 1975 portant réforme de la politique foncière et les textes subséquents,

Vu l'article 1585 C du Code Général des Impôts,

Vu les articles 317 quater et 317 quinquies de l'annexe II du Code Général des Impôts,

Vu l'arrêté du 22 avril 1975 portant délégation du Ministre de l'Équipement aux Préfets pour la création des zones d'aménagement concerté,

Vu le plan d'occupation des sols de SAINT-CLOUD publié par arrêté préfectoral du 7 septembre 1973, modifié par arrêté du 13 août 1975, et approuvé par arrêté du 11 mars 1976,

Vu l'accord de la commission départementale d'urbanisme commercial en date du 5 mai 1975,

Vu l'avis favorable de M. le Préfet de la Région Parisienne en date du 30 juin 1975,

Vu les délibérations du Conseil Municipal de SAINT-CLOUD du 22 avril et du 4 juin 1976 demandant la création de la zone d'aménagement concerté « Foch-République »,

Vu le rapport en date du 9 août 1976 de M. le Directeur Départemental de l'Équipement,

Sur la proposition de M. le Secrétaire Général,

### ARRETE :

**ARTICLE 1.** — Une zone d'aménagement concerté ayant pour objet l'aménagement et l'équipement des terrains en vue principalement de la construction de bâtiments à usage de commerce, est créée sur les parties du territoire de la commune de SAINT-CLOUD délimitées par un trait continu de couleur rouge sur le plan annexé au présent arrêté.

**ARTICLE 2.** — La zone ainsi créée est dénommée zone d'aménagement concerté « Foch-République ».

**ARTICLE 3.** — En application de l'article R.311-4 (3<sup>e</sup>) du Code de l'Urbanisme, l'aménagement et l'équipement de la zone seront confiés à une personne privée selon les stipulations d'une convention.

**ARTICLE 4.** — Sera mis à la charge des constructeurs au moins le coût des équipements visés à l'article 317 quater de l'annexe II du Code Général des Impôts.

**ARTICLE 5.** — Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département. Il fera l'objet d'une insertion dans deux au moins des journaux mis en vente dans le département.

Une copie et un exemplaire du plan annexé seront déposés à la mairie de la commune de SAINT-CLOUD où ce dépôt sera signalé par affichage.

Fait à NANTERRE le 12 août 1976  
Pour le Préfet des Hauts-de-Seine  
Le Secrétaire Général  
A. OHREL

## ARRETE DE REALISATION

### LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu l'article 1585c du Code Général des Impôts,

Vu les articles 317 quater et 317 quinquies de l'annexe II du Code Général des Impôts,

Vu la loi n° 75-1328 du 31 décembre 1975 portant réforme de la politique foncière,

Vu le décret n° 76-276 du 29 mars 1976 pris pour application des dispositions du titre 1<sup>er</sup> de la loi n° 75-1328 du 31 décembre 1975 relatives au plafond légal de densité,

Vu le décret n° 70-513 du 5 juin 1970 portant approbation de la convention type relative à l'aménagement et à l'équipement des zones d'aménagement concerté,

Vu l'arrêté préfectoral du 12 août 1976 créant la Zone d'Aménagement Concerté « Foch-République »,

Vu le Plan d'Occupation des Sols de SAINT-CLOUD publié par arrêté préfectoral du 7 septembre 1973, modifié par arrêté du 13 août 1975, et approuvé par arrêté du 11 mars 1976,

Vu les délibérations du Conseil Municipal de SAINT-CLOUD du 22 avril 1976, du 4 juin 1976 et du 14 octobre 1976, approuvant le dossier de réalisation,

Vu l'accord de la Commission Départementale d'Urbanisme Commercial du 5 mai 1975,

Vu l'avis du 30 juin 1976 de M. le Trésorier Payeur Général des Hauts-de-Seine,

Vu l'avis favorable de M. le Préfet de la Région Ile-de-France en date du 13 octobre 1976,

Vu le rapport du 27 octobre 1976 de M. le Directeur Départemental de l'Équipement,

Sur la proposition de M. le Secrétaire Général,

### ARRETE :

**ARTICLE 1.** — Le programme, l'échéancier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté « Foch-République » à SAINT-CLOUD sont approuvés, les modalités de financement des équipements publics sont définies, le bilan financier prévisionnel de la zone est arrêté, conformément aux documents joints en annexe au présent arrêté.

**ARTICLE 2.** — Le plan d'aménagement de zone joint en annexe au présent arrêté est approuvé.

**ARTICLE 3.** — La convention de réalisation jointe au présent dossier est approuvée.

**ARTICLE 4.** — Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département. Il fera l'objet d'une insertion dans au moins deux journaux mis en vente dans le département. Une copie de l'arrêté et des pièces jointes en annexe sera déposée à la Mairie de SAINT-CLOUD où ce dépôt sera signalé par affichage.

**ARTICLE 5.** — M. le Secrétaire Général des Hauts-de-Seine, M. le Directeur Départemental de l'Équipement, et toutes autorités administratives compétentes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NANTERRE, le 27 octobre 1976  
Le Préfet des Hauts-de-Seine  
Claude CHARBONNIAUD

## PERMIS DE CONSTRUIRE

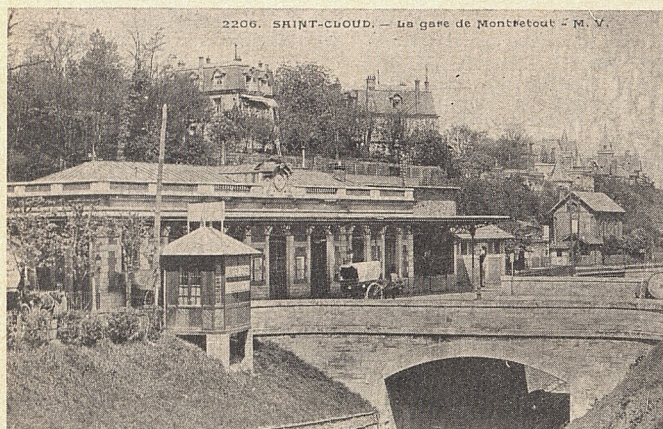
|          |                                |
|----------|--------------------------------|
| 17- 8-76 | 5, avenue André-Chevillon      |
| 25- 8-76 | 87, avenue du Maréchal-Foch    |
| 16- 9-76 | 78, rue Henri-Régnauld         |
| 16- 9-76 | 34, rue de Buzenval            |
| 17- 9-76 | 69 bis, rue Sevin-Vincent      |
| 24- 9-76 | Place Silly                    |
| 8-10-76  | 23, avenue de Suresnes         |
| 8-10-76  | avenue de la Fouilleuse        |
| 19-10-76 | 32, boulevard de la République |
| 18-10-76 | rue Dailly                     |

|  |
|--|
| Modification et extension d'un pavillon              |
| Modernisation d'une boutique tabac                   |
| Construction d'un pavillon                           |
| Construction d'un pavillon                           |
| Construction d'un pavillon                           |
| Cour des Urgences - Aménagement 4 chambres           |
| Garage   |
| Modificatif concernant logement locatif et plot n° 1 |
| Aménagement d'une boutique                           |
| Construction d'un immeuble et de bureaux             |

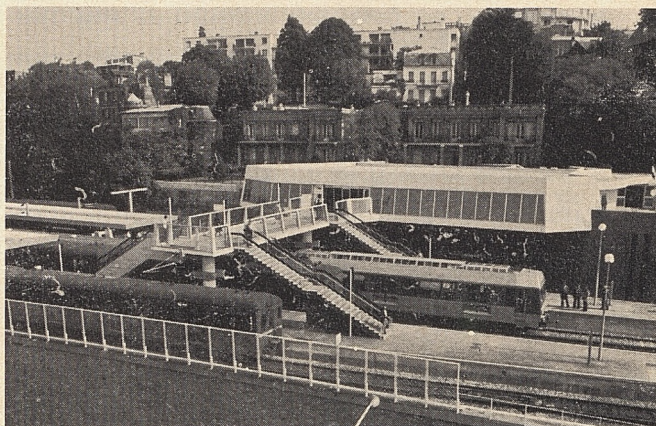


# TRANSPORTS

## une nouvelle gare à Saint-Cloud



La gare au début du siècle



La gare en 1976

(Photo La Vie du Rail)

Le samedi 18 septembre, pour l'inauguration de la nouvelle gare de Saint-Cloud, M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire Conseiller Général et M. Philippe VICAIRE, Directeur à la S.N.C.F. de la région de Paris-Saint-Lazare, faisaient les honneurs des lieux à de nombreuses personnalités parmi lesquelles se trouvaient M. Jacques BAUMEL, Député-Maire de Rueil, Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine et M. Paul GALES, Sous-Préfet représentant M. Claude CHARBONNIAUD, Préfet des Hauts-de-Seine.

Heureuse fin de cette entreprise de rénovation qui entre dans le cadre d'une modernisation d'ensemble de la ligne Saint-Lazare Versailles Rive Droite et de son annexe Saint-Cloud Saint-Nom-la-Bretèche.

Commencée en novembre 1974, la réfection totale de la gare de Saint-Cloud s'est terminée en septembre 1976, pour la mise en service de l'électrification en 25 000 volts entre Paris Saint-Lazare et Saint-Cloud.

Le nombre annuel de voyageurs s'élevant à près de 4 millions et la gare voyant passer journallement un total de près de 400 circulations ferroviaires, une refonte totale des installations de la gare s'imposait avec l'intensité du trafic.

Le matériel roulant, vétuste, a cédé la place à un matériel plus puissant, mieux adapté aux exigences de notre époque, des éléments automoteurs modernes offrant un confort accru et

permettant d'améliorer très sensiblement les temps de parcours (gain de temps de 5 mn entre Saint-Cloud et Paris).

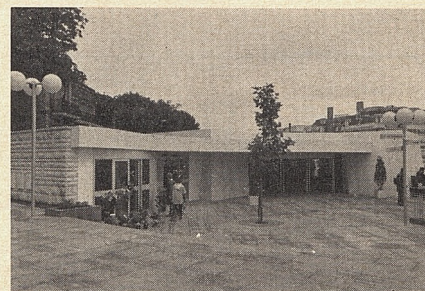
Afin de tirer tout le parti possible des performances techniques du matériel et afin d'augmenter la capacité de réception des trains, des travaux ont été rendus nécessaires :

— transformation du plan de voies et des quais ;



(Photo La Vie du Rail)

Le nouveau poste d'aiguillage



(Photo La Vie du Rail)

Parvis du nouveau bâtiment voyageurs



— construction d'un poste d'aiguillage et de contrôle des circulations moderne ;

— construction d'un nouveau bâtiment des voyageurs situé contre la colline, en dehors des voies, dont les installations ont été aussi soignées que possible sur le plan du confort et de la commodité des usagers.

La liaison entre le niveau supérieur et les quais est réalisée à l'aide d'une passerelle et d'escaliers fixes et mécaniques.

Les voyageurs peuvent accéder à la gare depuis la rue Dailly par un souterrain public et des escaliers fixes ou mécaniques et rejoindre les rues Armengaud et Pozzo di Borgo par des escaliers dont un mécanique installé et entretenu par la Ville de Saint-Cloud.

Les Clodoaldiens bénéficient désormais d'une gare moderne, accueillante, fonctionnelle, qui ne dépare pas le site, la hauteur du bâtiment volontairement limitée et sa couverture en terrasse ayant été conçues afin de s'intégrer au mieux à l'environnement.

La construction de cette nouvelle gare témoigne des efforts importants qui sont faits pour améliorer les transports de la région parisienne et faire face à leur développement futur.

Elle a pu être menée à bien grâce à une concertation approfondie et fructueuse entre la Municipalité et la S.N.C.F.

Après la visite en gare des nouvelles installations, M. FOURCADE et M. VICAIRE ont rendu en Mairie un hommage bien mérité aux entreprises

qui ont participé à cette belle réalisation, aux architectes et à leurs collaborateurs, aux équipes de travaux de la S.N.C.F. ainsi qu'aux agents de la Section et de la gare de Saint-Cloud.

Cette réalisation doit contribuer à rendre meilleure la qualité des déplacements des Clodoaldiens. Les usagers seront heureux de constater que la banlieue fait honneur entre Saint-Cloud et Saint-Lazare en attendant que la réfection de la ligne soit achevée en direction de Versailles et de Saint-Nom-la-Bretèche.

M. Jean-Pierre FOURCADE en formulant le souhait de voir ainsi facilitées les relations domicile-travail a placé l'inauguration de cette nouvelle gare de Saint-Cloud sous le signe des échanges de la communauté.



(Photo La Vie du Rail)

MM. FOURCADE et VICAIRE lors de la visite en gare



(Photo Toutes les Nouvelles des Hauts-de-Seine)

Présentation de la nouvelle rame à M. FOURCADE entouré des personnalités

## A PROPOS DU BUSPHONE

### Un témoignage

Monsieur,

Depuis la mise en service du Busphone, ma vie a changé tout à fait.

Je suis cardiaque et j'habite le Parc de Saint-Cloud, je ne pouvais donc me déplacer comme je le voulais. A présent, plus de problèmes.

Je vous remercie ainsi que le personnel qui est toujours très aimable et ponctuel.

Je souhaite que M. le Maire nous laisse la jouissance du Busphone.

Les personnes âgées qui habitent le bas de Saint-Cloud sont heureuses aussi de cette initiative. Elle leur permet de se rendre aux services publics tels que l'hôpital.

En vous remerciant de votre gentillesse à tous, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Mme P. C.

## AVIS S. N. C. F.

La nouvelle gare de Saint-Cloud est pourvue d'un terminal qui vous permet de faire vos réservations pour tous voyages sur le réseau français.

Le bureau de réservation est ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Les Clodoaldiens desservis par la gare du Val d'Or peuvent s'adresser à cette dernière qui est en liaison directe pour assurer un service identique.



En septembre, dans le cadre de la fête patronale, la municipalité de Saint-Cloud a proposé aux Clodoaldiens un programme d'animation culturelle très complet, susceptible de satisfaire les goûts de chacun par la qualité des spectacles qui ont été donnés.

Les Tréteaux de France, sous la direction de Jean DANET, ont ouvert le cycle en nous faisant participer à « la vie de l'esprit » avec la représentation de Lorenzaccio, drame d'Alfred de Musset.

Brillante distribution, beauté des costumes, qualité de l'interprétation et puissance de la réalisation se sont alliées pour conférer à ces moments enrichissants, une exceptionnelle grandeur.

Le samedi après-midi, les enfants venus en grand nombre ont pu profiter du charmant spectacle de marionnettes présenté avec grand brio par Yves Vedrenne, Directeur du centre d'art et d'essai du spectacle pour enfants.

Des marionnettes à fils leur ont conté « l'histoire de borka, l'oie sans plume » de John Burningham. Ils ont pu apprécier aussi à leur grande satisfaction, les évolutions de trois comé-

diens, qui grimés comme des clowns, ont utilisé les ficelles de la Comedia dell'Arte pour leur jouer « Un sou pour voir » de Harve et Margot Zemach.

Spectacle plein d'humour et de fantaisie qui a suscité éclats de rire des tout-petits, des plus grands ainsi que des parents qui accompagnaient leurs enfants. Rire et poésie ont présidé.

Dimanche matin, une messe concélébrée sur un manège forain par M. le Curé de Saint-Cloud et l'Aumônier national des forains a rassemblé une nombreuse assistance près des Cascades.



(Cliché Dominique Bassinet)  
M. et Mme J.-P. FOURCADE à la messe patronale

La chorale de la chapelle Saint-Joseph avait prêté son concours pour

agrémenter cette messe par des chants.

L'après-midi, un concert symphonique a été offert par la Musique militaire du 8<sup>e</sup> RT aux visiteurs du Parc. Ce spectacle sympathique et plein d'allant, placé sous le signe de la gaieté a reçu un accueil enthousiaste des Clodoaldiens qui venus nombreux, sont repartis visiblement satisfaits d'avoir passé un agréable après-midi.

Lundi, en soirée, Claude Bolling nous a proposé un répertoire de jazz, riche et varié : une frénésie de rythmes qui nous aura donné l'occasion de revivre de grands instants du jazz !

Mardi, une joyeuse opérette « Chansons de Paris », présentée par les Chanteclers, a été offerte par le Bureau d'Aide Sociale aux personnes du 3<sup>e</sup> Age de Saint-Cloud et des communes environnantes.

Ce fut une véritable ronde de couleurs et de chansons qui a fait retrouver à nos anciens avec l'époque 1900, les airs immortels de leur jeunesse : une représentation qui les a conquis et qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !

Le bouquet final de cette fête aura aussi été un succès.

Après le tirage de la Loterie Nationale, Jean Sas a fait participer le public à des jeux dotés de nombreux prix.

Nous avons pu applaudir ensuite : l'habileté de la jongleuse internationale Eva Vida, la dextérité du manipulateur Jean Davis et la délicatesse avec laquelle Jean Dehix a fait pirouetter ses gracieuses marionnettes.

Pour finir, la chanteuse Virginia Vee a reçu un accueil chaleureux du public pour son interprétation magistrale du « rythme and blues » et sa haute tenue de la scène.

Les Clodoaldiens ont eu l'embarras du choix par la variété et la qualité des spectacles qui leur ont été présentés.

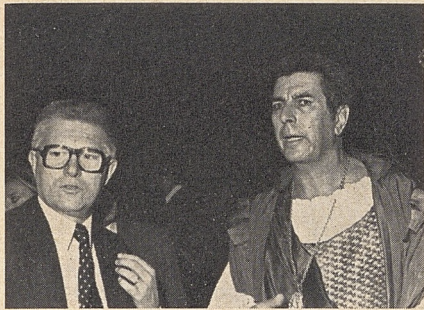
Nous ne pouvons que féliciter tous ceux qui ont œuvré avec cœur pour donner à la fête patronale de septembre de cette année 1976, un éclat exceptionnel et les remercier d'en avoir fait un grand moment de bonne humeur et de joie.

## Une joyeuse fête patronale



(Dessin de F. Hardouin)  
Lanterne de Démosthène





(Cliché Dominique Bassinet)

**M. Jean-Pierre FOURCADE**  
 en compagnie de Jean DANET,  
 Directeur des Tréteaux de France



(Cliché Dominique Bassinet)

**Lorenzaccio : présentation de la troupe**



(Photo Sylvie Choiset)

**Claude Bolling au piano**



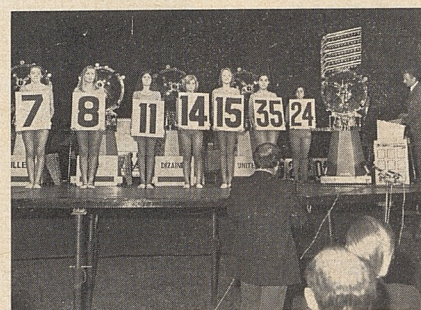
**Les Chanteclers**  
 dans « Chansons de Paris »



**Un numéro de Jean Davis,**  
 talentueux prestidigitateur



**Entrée en scène**  
 de Virginia Vee



**Tirage de la loterie nationale**



(Cliché Dominique Bassinet)

**Les marionnettes à fils de Yves Verdrenne**

Après les 2 représentations de LORENZACCIO, un concert de jazz était organisé en collaboration avec les Concerts de Saint-Cloud et la Maison des Jeunes et de la Culture.

Les Tréteaux de France leur confiaient leur espace scénique le lundi 27 septembre afin de nous faire entendre Claude BOLLING et son Show Bizz Band de 17 musiciens, tous chefs d'orchestre et compositeurs français.

La musique évoluait sous une forme traditionnelle du Jazz : alternance du chorus ou solo avec les arrangements orchestrés. On reconnaissait au passage quelques emprunts à Count BASIE et Duke ELLINGTON et le concert culminait sur un duo de saxophones-ténors (André VILLEGER et Gérard BADINI) qui fut sans doute le grand moment de la soirée.



# MANIFESTATIONS COMMUNALES

## Le ministre de la Santé Publique d'U.R.S.S. à Saint-Cloud

Le 14 septembre 1976, à 11 heures 30, le Docteur GEST, Directeur du Centre anti-cancéreux René HUGUENIN, a reçu la visite de M. PETROVSKI, Ministre de la Santé Publique d'U.R.S.S., accompagné de sa femme, cancérologue à Moscou, et de M. ZAIROV, Ministre de la Santé d'Uzbekistan, ainsi que de diverses personnalités du Ministère de la Santé d'U.R.S.S.

Mme Simone VEIL, Ministre de la Santé accompagnait la délégation, ainsi que M. CHARBONNIAUD, Préfet des Hauts-de-Seine, et M. le Docteur TOTY, représentant la Municipalité de Saint-Cloud.

La visite a duré une heure, commençant par les Laboratoires de Biologie, puis montrant le bloc opératoire qui a particulièrement intéressé M. PETROVSKI, qui est chirurgien. Le reste de la visite a été consacré au Service des Radiations, c'est-à-dire l'accélérateur linéaire, les deux nouvelles salles de mammographie, la salle de thermographie et les divers matériels de médecine nucléaire. Le Ministre s'est intéressé au Service des calculs de doses de radiothérapie par ordinateur, et la visite s'est terminée par les appareils de Télécobalthérapie et le Service de Curiothérapie par Caesium 137 et Iridium 192.

## La foire Sainte-Croix de Lessay toujours à la hauteur de sa réputation

La tradition millénaire a été respectée à Lessay, ville fille de Saint-Cloud. Comme chaque année, sur quarante hectares, exposants, attractions foraines, déballeurs, ont accueilli les samedi 11 et dimanche 12 septembre, des milliers de visiteurs venus de tous les coins de Normandie, de Bretagne, mais aussi des Bouches-du-Rhône ou d'Alsace et de Jersey. La foire Sainte-Croix conserve donc, à une époque où s'estompent tant d'autres traditions, son attrait d'antan auprès des foules.

Guidé par MM. LECOQ, Maire de Lessay, et LEGRAND, Conseiller Général, le cortège officiel où avaient pris place MM. LEFEVRE, Sous-Préfet de Coutances et GUAY, Conseiller Municipal représentant M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, a visité les différents stands, avant de rejoindre l'allée des rôtisseurs pour le traditionnel repas sous la tente.

Comme d'habitude, mais spectacle toujours renouvelé, le samedi a été la journée des chevaux ; 2 000 d'entre eux étaient rassemblés avec poneys et ânes, sur la lande. Le même jour ainsi que le dimanche, la foire aux chiens, tous le regard philosophe et parfaitement étrangers à la bousculade, a drainé un nombre considérable de badauds et d'acheteurs.

Le dimanche fut réservé à la foire aux bovins et aux moutons.

Du côté des déballages, on retrouvait la même animation colorée : camelots forts en « bagout », braderie monstre où se côtoyaient les vieux treillis fatigués et les casseroles rutilantes, le matériel de bricolage et les machines les plus modernes.

Tout cela imprégné par la forte odeur des saucisses, des gigots et des frites...

La foire de la Sainte-Croix, il faut la vivre pour la connaître ! C'est une découverte ou des retrouvailles. En aucun cas elle ne peut laisser indifférent.

Bon but de promenade pour les Clodoaldiens qui la connaissent ou désirent la connaître !



Méchoui à Lessay



## L'exposition itinérante de la Croix-Rouge à Saint-Cloud

Après un long périple pendant les mois d'été sur toutes les plages de France, la caravane-exposition de la Croix-Rouge Française a entrepris une seconde tournée d'information dans le Département des Hauts-de-Seine avec pour première étape, la Ville de Saint-Cloud.

Cette exposition itinérante, présentée à la fête du Parc tous les week-ends et place Charles-de-Gaulle durant la semaine du 13 au 18 septembre, a retracé l'histoire de la Croix-Rouge Française et a informé les visiteurs sur les réalisations et les diverses activités, souvent méconnues de cet organisme.

Cette initiative aura donné à chacun l'occasion de savoir : qui est et ce que fait la Croix-Rouge Française.

M. FOURCADE, Maire, Conseiller Général de Saint-Cloud a visité ce car-exposition le lundi 13 septembre en compagnie de Mme FOURCADE, Présidente du Comité Local de la Croix-Rouge et de M. François MARIAN, Président du Comité Départemental des Hauts-de-Seine.

Une réception a été organisée à l'Hôtel de Ville afin de fêter le succès de cette exposition.



(Photo Toutes les Nouvelles des Hauts-de-Seine)

M. F. MARIAN, Président du Comité Départemental de la Croix-Rouge entouré de M. et Mme J.-P. FOURCADE

Les membres du Conseil Municipal étaient entourés de nombreuses personnalités parmi lesquelles nous avons relevé la présence du Colonel BRUNAU, Ancien Conservateur du Domaine National de Saint-Cloud, de M. ANTONAT, Citoyen d'Honneur de la Ville et des adhérents et responsables du Comité Local de la Croix-Rouge de Saint-Cloud.

## Médillés du travail et secouristes à l'honneur

C'est une importante promotion de la médaille du travail qui permet d'accueillir le samedi 23 octobre dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, de nombreux Clodoaldiens récemment gratifiés de cette distinction honorifique.

M. Jean-Pierre FOURCADE, entouré de nombreux membres du Conseil Municipal, a présidé la remise des diplômes.

Nous avons remarqué à cette sympathique cérémonie la présence de M. Gaston THOMAS, Président de l'Union Départementale des Médillés d'Honneur du Travail des Hauts-de-Seine.

Au nom du Conseil Municipal, nous adressons nos vives félicitations aux nouveaux promus et sommes heureux d'en donner la liste ci-dessous.

### ECHELON GRAND OR :

MM. Léonce BARDET, Maurice CAVANNA, Marcel COLMART, René LEBRERE, André PETER, Marcel RIGAL, Gaston ROBIN, Alexandre RUAT, André WIART.

### ECHELON OR :

M. Jacques BUCHELLI, Mme Denise ETTER, MM. Raymond ETTER, Roger GOIMBAULT, André LECROSNIER, Armand TAPPE.

### ECHELON VERMEIL :

M. Paul BLUM, Charles BOUCHET, Jean BURGET, Jacques DESCROIX, Mme Odette DESTAC, MM. André DEWYNCKEL, Pierre FOURE, Ernest FOURTOY, Mme Léone FRANCILLON, MM. André GORLIER, Maurice HARBY, Mlle Jane JOUBERT, MM. Emile LINDENEHER, Robert RENU, Mme Claire ROUX.

### ECHELON ARGENT :

M. Pierre ANNEST, Mme Jeanne AUGUSTIN, MM. Maurice BALATRE, Roland BAYLAC, Didier BELLUC, Michel BENSIMON, Pierre BERTHET, Mme Jacqueline BERTRAND, MM. Kléber BEUVAIN, Guillaume BOURBOULON, Louis BRAI, Jacques CHOUX, Jacques COGNET, Robert COQUIN, Mme Marcelle CORIAT, MM. Jean COUTURIER, Roger DARFEUILLE, Jean DELATTRE, Louis DERRIEN, Mme Marthe DURECU, M. Renzo GIROMINI, Mlle Françoise GOUJON, M. Marcel GRANDIDIER, Mme Marcienne GRIMAUULT, MM. Claude GUILLERMET, André GUILLIER, Mme Rosine LAMBERTINI, M. André LEGOUEFFE, Mlle Lucie LE GUAY, MM. René LOOSLI, Albert MECHOULAM, Robert MEUNIER, Jacques MOREAU, Francisco MORENO, Michel NARDIN, Marcel PANICHI, Jacques PAVIE, Mme Solange REBILLAUD.

Ce même jour a eu lieu la remise des diplômes de secouristes, de la Protection Civile en présence de M. EGLIN, Adjoint au Chef du 6<sup>e</sup> district. M. le Maire après avoir félicité les lauréats pour leurs actions désintéressées a remis le Brevet National de Secourisme à 18 Clodoaldiens.

Nous avons pu applaudir :

M. Pierre ABRAHAM, Mlles Anne et Véronique d'ALENÇON, Mme Annick BENETEAU, Mlle Sylvie BOUGE, Mme Françoise CAGE, M. Christian CAGE, Mmes Solange CORNAILLE, Alexandra COLOMB, Denise DERNE, Mlle Sylvie DURIEZ, Mlle Brigitte GAILLARD, M. Maurice KOUYATE, Mme Marie-Thérèse KOUYATE, Mlle Catherine MIDAVAIN, Mme Elisabeth de MONTVALLON, MM. Patrick PRETTE, Jean-Paul YERLES.



## Séjour au Houleme

Au matin du 7 septembre, une cinquantaine de personnes âgées de Saint-Cloud prenaient le départ pour un séjour de vacances au Houleme, organisé par le Bureau d'Aide Sociale.

Cette fois encore, tout a été mis en œuvre pour la réussite de ces quelques jours d'évasion.

En plus de la détente et du repos pris dans le magnifique cadre du « Domaine aux loups », nos anciens ont pu bénéficier de sorties à Dieppe et à Villiers-le-Bel.

Lors de ces excursions, ils firent honneur à un excellent repas servi dans un « restaurant 4 étoiles ».

Les journées furent fort animées et nos anciens ont été particulièrement sensibles au personnel dévoué et attentionné de l'Etablissement.



Le « Domaine aux Loups »

Nous espérons qu'ils ont ramené d'heureux souvenirs de ces agréables vacances.

## Noces d'Or

Le samedi 25 septembre, M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire Conseiller Général de Saint-Cloud accueillait dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, M. Georges GUERY et Mme née Yvonne-Marie THEBAULT, domiciliés au 85, rue de Garches à SAINT-CLOUD.

Mariés à MARCAY dans la Vienne le 27 septembre 1926, M. et Mme GUERY venaient en compagnie de leurs nombreux enfants, petits-enfants et amis, fêter le 50<sup>e</sup> anniversaire de leur union.

Par sa présence à la cérémonie, M. FOURCADE a tenu à témoigner aux heureux jubilaires ses sentiments de particulière considération, en leur remettant la médaille de la Ville de Saint-Cloud avant de les convier à prendre le verre de l'amitié.

Puissent M. et Mme GUERY, Clodoaldiens de longue date, trouver en ces lignes le témoignage de notre respect et accepter les félicitations du Conseil Municipal de notre Ville.



Remise de la médaille de la Ville à M. et Mme GUERY par M. J.-P. FOURCADE

## Le 11 Novembre

La journée commémorative du 58<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 a été célébrée avec une particulière solennité en présence des personnalités départementales et communales : M. GALES, Sous-Préfet de Boulogne, représentant M. CHARBONNAUD, Préfet des Hauts-de-Seine, M. BAUMEL, Député-Maire de Rueil, Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, les Maires-Adjointes et Conseillers municipaux de Saint-Cloud.

De nombreuses cérémonies ont marqué cette journée du Souvenir.

(Photo R. Lompze)



Au Monument des Enfants de Saint-Cloud morts pour la France, au Carré Militaire et au Monument Commémoratif des Combats de Montretout, les délégations d'Anciens Combattants ont rendu hommage aux morts de la grande guerre.

Des gerbes ont été déposées par M. BASSINET, Premier Maire-Adjoint, représentant M. FOURCADE, Maire Conseiller Général des Hauts-de-Seine, retenu aux cérémonies de la Place de l'Etoile, ainsi que par le Colonel BRUNAU, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants, le Général HALLE, Secrétaire Général de la Mairie, représentant M. ANTONAT, Citoyen d'Honneur de la ville empêché pour cause de santé, et par le Président du Souvenir Français.

A 11 h 30, un service œcuménique était célébré en l'Eglise du Centre par le Père MERCIER, Curé de Saint-Cloud et le Pasteur OBERKAMPF : avec la participation de François POLGAR au grand orgue et la chorale de l'Eglise, ont été interprétés des chorales de BACH, un Ave Verum de MOZART et un motet du XVI<sup>e</sup> siècle.

A 12 h 15, M. J.-P. FOURCADE, les personnalités et les Anciens Combattants se rassemblèrent devant le Monument aux Morts, place Charles-de-Gaulle, pour les traditionnels dépôts de gerbes et la remise d'un nouveau drapeau à M. SAVARY, Président de l'U.N.C.

Pendant toutes ces cérémonies, une délégation de la Police Nationale assurait les sonneries traditionnelles.

A l'issue des manifestations, les participants se retrouvèrent au C.E.T. Santos Dumont pour le Repas des Anciens Combattants, organisé par le Comité d'Entente.

Le Colonel BRUNAU, Président du Comité d'Entente, souhaita la bienvenue aux personnes présentes et exprima sa vive reconnaissance à M. FOURCADE qui, accompagné de sa femme, était venu témoigner par sa présence la reconnaissance due aux Anciens Combattants de toutes les guerres.



# VIE CULTURELLE

## SALON DES ARTISTES

### CLODOALDIENS

Le vernissage du Salon des Artistes Clodoaldiens aura lieu le 11 décembre à 16 h au Musée d'Histoire Locale, 17, rue du Mont-Valérien.

L'exposition se poursuivra jusqu'au 2 janvier.

## ARTS ET LOISIRS

Conférences sur l'Art ou l'actualité artistique  
les mardis de 14 h 30 à 16 h  
à la Mairie de Saint-Cloud

### PROGRAMME DE JANVIER A MARS 1977

— L'ISLAM DANS LES COLLECTIONS NATIONALES : Evocation de l'exposition au Grand Palais qui présente la genèse des grandes civilisations et de l'art de l'Islam.

— LA DISEUSE DE BONNE AVENTURE DU CARAVAGE : Conférence inspirée de l'exposition qui se tiendra au Louvre. Elle traitera de l'œuvre du Caravage, du thème de la Bonne Aventure et de ses interprétations chez d'autres peintres.

— DIEUX ET DEMONS DE L'HIMALAYA : Une rétrospective exceptionnelle qui se tiendra au Grand Palais sur l'art du Bouddhisme lamaïque au Thibet, dans le reste de la Chine et en Mongolie. Objets en provenance d'Europe, d'URSS et d'Amérique.

— DESSINS FRANÇAIS TRANSMIS DU MUSEE NATIONAL D'ART MODERNE AU MUSEE DU LOUVRE : Dans la salle des Pastels du Louvre seront présentés des dessins et pastels d'artistes français et étrangers du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle au premier tiers du XX<sup>e</sup>.

— ANDRE MASSON : Conférence sur l'œuvre du peintre qui sera exposée au Grand Palais.

— LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA NATIONAL GALLERY de LONDRES.

— L'ŒUVRE DE GEORGES MATHIEU.

— L'AFFICHE DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS.

— L'OR DE MYCENES (les fameuses tombes de MYCENES, le palais de NESTOR à PYLOS, la forteresse de TYRINTHE).

— TROIS VISITES CONFERENCES par groupes de 25, dans la série de l'histoire de Paris.

- Saint-Etienne du Mont - L'abbaye Sainte-Geneviève
- Le Louvre - Les Tuileries - Le Palais-Royal
- L'Institut et la Monnaie.

Les dates des conférences seront affichées sur les panneaux municipaux et sur les programmes d'Arts & Loisirs, disponibles à la Mairie.

Renseignements : ARTS & LOISIRS DE SAINT-CLOUD, 15 bis, avenue de la Pommeraie, 92210 Saint-Cloud.

Carte d'adhérent : 30 F.

Droit d'entrée de la conférence :

- Adhérent : 7 F ;
- Non-adhérent : 14 F.

Association régie par la loi de 1901.

Trajets Busphone gratuits le mardi pour les adhérents : pour les horaires, téléphoner au 602.84.84.

## ECOLE DE MUSIQUE

Rappelons que :

— L'Ecole de Musique de Saint-Cloud, subventionnée par la Municipalité, assure un enseignement de qualité, à des tarifs accessibles à toutes les bourses, puisque les familles justifiant du quotient familial, bénéficient d'une réduction de 50 %.

— Son enseignement comporte un grand choix de cours (plus de 20 Instruments) et une diversité de méthodes appréciable (se reporter au tableau paru dans le Bulletin Municipal de juin 1976).

— Membre de l'Union des Conservatoires Municipaux des Hauts-de-Seine, l'Ecole prépare aux examens officiels des Conservatoires de la Région Parisienne, les élèves de Saint-Cloud obtenant chaque année de nombreuses médailles et récompenses (25 en 1976, sur 29 élèves présentés). L'équivalence des diplômes permet aux futurs professionnels de trouver sur place la préparation souhaitée aux concours nationaux.

— L'Ecole est chargée également par la Municipalité d'assurer l'enseignement musical :

• dans les Ecoles Maternelles (Méthodes Actives avec Instrumentarium ORFF) ;

• dans les Ecoles Primaires : en Classe Préparatoire, 2<sup>e</sup> année avec instrumentarium ORFF ; en Cours Élémentaire, Chant Choral ; en Cours Moyen, comme les années précédentes, concerts donnés par les JMF.

— L'Ecole organise régulièrement pendant les week-ends, dans son Auditorium, avec le concours bénévole de ses professeurs, des Concerts d'Initiation gratuits, ouverts à tous, élèves ou non de l'Ecole.

Le déménagement prochain, rue du Mont-Valérien, permettra de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses des familles, les actuels locaux du 7, rue Sevin-Vincent ne pouvant plus suffire à accueillir les 600 élèves actuellement inscrits à l'Ecole.

## RECITAL DE CLAVECIN

### LAURENCE BOULAY

L'Association des Amis du Grand Orgue de Stella Matutina qui a pour but son aménagement, remercie ceux qui hélas en beaucoup trop petit nombre, sont venus le 26 octobre écouter la réputée Laurence BOULAY.

Le programme qu'elle avait choisi, comportait un grand nombre de pièces de F. COUPERIN, de J.-S. BACH, de J.-H. D'ANGLEBERT, de W. BYRD et en plus 2 courtes pièces très originales de A. VALENTE et de B. PASQUINI qui ont été rendues avec une expression et une perfection techniques difficiles à égaler. Les applaudissements spontanés et très sincères des auditeurs ont marqué d'une façon très nette le plaisir qu'elle leur a si amicalement donné.

J. ISAMBERT

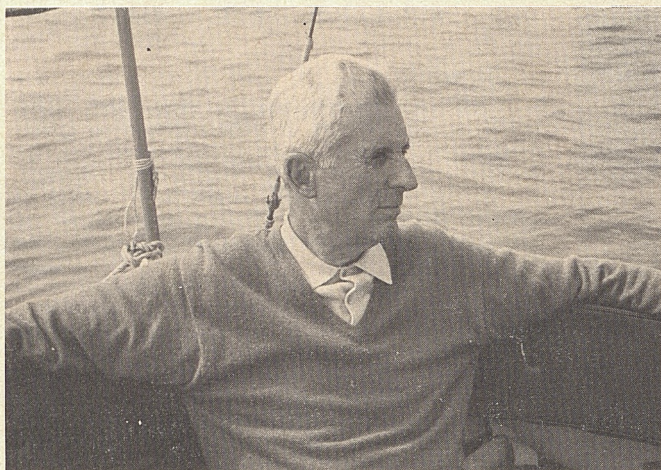
Président de l'Association





# UN ÉVÈNEMENT ARTISTIQUE

## A SAINT-CLOUD



### “ Les marines de Jean Helleu ”

Le samedi 16 octobre, à 17 heures, dans les agréables salons du Musée Culturel International (2, rue du Calvaire) s'est ouverte l'intéressante exposition de pur prestige consacrée par la Municipalité à l'œuvre d'un clodoaldien de longue date, « Jean HELLEU, peintre de la Marine ».

Accompagné de son épouse, M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, Conseiller Général de SAINT-CLOUD, procéda à l'inauguration avec le concours du Premier Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles, M. René BASSINET, et de nombreux Membres du Conseil Municipal.

Dans l'assistance très nombreuse nous avons remarqué M. BAUMEL, Député-Maire de RUEIL-MALMAISON, Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, M. GALES, Sous-Préfet de BOULOGNE-BILLANCOURT, ainsi que d'éminentes personnalités locales et du monde artistique.

Par sa présence significative à ce vernissage, le Capitaine de frégate Luc-Marie BAYLE, Directeur du Musée de la Marine, marquait tout à la fois sa sympathie pour l'artiste et son intérêt pour l'œuvre.

Jean HELLEU n'est autre que le fils de Paul-César HELLEU, le peintre-graveur de la Belle Epoque, un artiste complet, qui dut en fait le principal de sa célébrité aux innombrables pointes-sèches par lesquelles il popularisa les élégantes à fine taille de son temps.

Tout en rendant hommage à son père par une sûreté de goût visiblement native, Jean HELLEU sut dégager très tôt et très fortement sa propre personnalité, se construisant lettre par lettre, en toute équité, le prénom qu'il lui restait à faire connaître.

« LES AMIS DE SAINT-CLOUD » consacrant à ce peintre, la chronique artistique de leur Revue (n° 70), nous avons reçu de cette Association l'autorisation d'en reproduire quelques lignes :

« ... Affectant d'ignorer l'indéfinissable basset hound et le massif boxer qui entravent ma marche de leurs affections je finis par gagner l'atelier de poche et le trouve tapissé d'œuvres destinées à l'exposition.

Des aquarelles sensibles, délicates, d'une fine écriture et des huiles plus robustes, se succèdent sur une paroi trop proche, contraignante, et malgré la discrétion de leurs formats

y créent comme autant d'échappées, y font de lumineuses trouées. Rien de ces décors en carton-pâte que l'on vous plaque à la face ; mais soudaine, inattendue, rafraîchissante, la présence même du large, du grand large, dans son incomparable pureté, son absolue spiritualité. Libre est cet air qui circule de toutes parts, indicible mais de réelle perception l'atmosphère. L'œil capte et l'esprit reconnaît, les sensations se retrouvent et les souvenirs affluent.

L'estuaire de la Seine, thème de prédilection, nous est restitué dans toute sa vérité multiple et changeante. Sous le ciel immense, dégagé à l'infini, qui préside avec une noblesse nonpareille à de si majestueuses épousailles, les eaux du fleuve, empruntant leurs couleurs aux nuages, se ramassent et roulent à la rencontre de la mer.

Omniprésente, inaltérable est la joie de vivre d'un poète qui dans sa communion totale avec la Nature s'enchanté des intempéries comme des jours radieux. Le plus souvent il nous conte l'été, dit le charme tenu des fins de matinées paresseuses. Un frêle esquif s'éloigne des grandes falaises crayeuses gorgées de soleil et sur un fond de mer azuré comme un manteau florentin dessine le minuscule triangle de sa voile. Une irisation, un éclair blanc, et l'embarcation de se perdre et fondre dans le halo de chaleur qui monte de la mer endormie. La voûte céleste s'emplit cependant bientôt de nuages, les premiers, d'un gris léger et qui dans leur course scintillent de toutes leurs lisières d'argent, puis en arrière-ban, d'autres qui, plus foncés, lourds de pluie contenue, tissent un grand voile d'encre sur la grève apeurée, cependant qu'un dernier jet de lumière frappe crûment dans sa solitude la cabane du douanier. Ailleurs, parées de leurs phares, des jetées désertes longées sans fin par les battements d'ailerons et les vols planés des mouettes succèdent à l'animation des plages à la mode. Plus loin, s'aidant de toute sa voilure, un brick à la sobre élégance entreprend de croiser ce remorqueur fatigué qui abandonne tristement au vent du soir sa fumée charbonneuse.

Il est aussi des paysages terrestres et MANTES, LOUVECIENNES, SAINT-CLOUD, de murmurer leurs charmes de petites cités heureuses.

Voici enfin de ces natures dites mortes qui longtemps encore poursuivront le cours de leurs jours tranquilles, poissons d'or et d'argent, chères au bleu mystérieux et, sur un fond noir que MANET eut aimé, de ces fleurs délicates dont les reflets sont de jaune soleil ou de rose tendre.





« Val de La Haye » (près de Rouen)

(Photo J. Gueroult)

Le spectacle est terminé. Je reste songeur... la distinction qui parcourt cette œuvre en est certes la principale caractéristique, marquant plus encore peut-être ces aquarelles sensibles, aux coloris discrets et aux justes valeurs, sans jamais de retours ni repentirs. Dans la concision de leur graphisme, elles sont un émouvant hommage à JONGKIND, ce dieu suprême de l'Olympe pictural du Clodoaldien. Entendue dans l'enchantement de la leçon du maître hollandais a suscité l'émulation et, à la façon d'un renouveau, permis ces créations belles et originales.»

Nous arrêtons là notre emprunt souhaitant que nombre de

nos concitoyens aient, à sa lecture, retrouvé certaines des impressions esthétiques de qualité qu'il était bien difficile de ne pas éprouver, à en croire le livre d'or, devant une œuvre agréable, intelligible et pleine d'équilibre, tenue constamment à l'écart des tapages.

Peinture élégante et sensible, à l'écriture tout à la fois moderne et classique, peinture étonnamment jeune enfin, celle d'un éternel adolescent dont on fêtera ce mois-ci dans l'étonnement les 83 printemps.

A. L.

## MUSEE D'HISTOIRE LOCALE

Galerie : 17, rue du Mont-Valérien

« SAINT-CLOUD AU XX<sup>e</sup> SIECLE,  
L'EVOLUTION D'UNE VILLE »

Pour la préparation de cette prochaine exposition, M. André MARIE, Conservateur du Musée, serait reconnaissant aux personnes qui voudraient bien lui prêter des documents concernant Saint-Cloud, sur la période 1900-1975.

Ces documents seront rendus aux intéressés après photographie ; les déposer au Secrétariat Général de l'Hôtel de Ville, bureau de Mme DURSUS. Tél. 602 70.40, poste 36.

EXPOSITION 1977



## Manifestations Musicales

1976

VENDREDI 10 DECEMBRE  
21 H

Orchestre de Chambre Paul KUENTZ avec H. DREYFUS (clavecín), M. FRASCA-COLOMBIER (violon) et M. GIBOUREAU (hautbois).

Eglise STELLA MATUTINA

Concerto pour clavecin et orchestre de BACH et de HAYDN. Concerto pour violon, hautbois et orchestre de BACH. Concerto pour hautbois d'amour et orchestre de TELEMANN. Aria pour hautbois et cordes de G. HUGON.

Organisé par « LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD ».

JEUDI 16 DECEMBRE  
21 H

CHŒUR GREGORIEN DE PARIS  
Eglise du Centre

Organisé par « LA CHORALE ET L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE SAINT-CLOUD »

Un Concert exceptionnel de CHANT GREGORIEN. Le Chœur Grégorien de Paris, l'un des meilleurs groupes du genre y fera entendre un panorama complet de tous les genres et formes de ce chant longtemps délaissé mais qui retrouve actuellement l'audience qui lui est justement due.

1977

MERCREDI 19 JANVIER  
21 H

TRIO de TRIESTE (piano, violon et violoncelle)

Mairie de Saint-Cloud

Trio opus 100 de SCHUBERT et Trio en la mineur de RAVEL.

Organisé par « LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD ».

DIMANCHE 30 JANVIER  
16 H

« LA CHORALE ET L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE SAINT-CLOUD »

Eglise du Centre

Organisé par « LA CHORALE ET L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE SAINT-CLOUD »

JEUDI 10 FEVRIER  
21 H

Concert inaugural de l'Ensemble Instrumental de Saint-Cloud. Au programme : Concerto pour Orgue de HAENDEL et avec le concours de la Chorale de Saint-Cloud, la messe en l'honneur de St Jean Baptiste de Joseph HAYDN. Un événement à ne pas manquer.

B. LALLEMENT, Eglise Stella Matutina

Chorale Franco-Allemande « A Cœur Joie »

Pièces de la Renaissance - Musique sacrée - Chants du Terroir Organisé par « LES AMIS DE L'ORGUE DE STELLA MATUTINA »

VENDREDI 11 MARS  
21 H

Récital de Piano par Jean-Philippe COLLARD.

Mairie de Saint-Cloud

Sonate opus 120 de SCHUBERT. Etudes symphoniques de SCHUMANN. Thème et variations opus 73 de FAURE. Sonatine de RAVEL. L'Isle joyeuse de DEBUS-SY. Prix M. LONG - J. THIBAUT.

Prix G. FAURE en 1969. Premier Grand Prix du Concours G. CZIFFRA en 1970 J.-P. COLLARD a enregistré pour Pathé-Marconi des œuvres de FAURE, SCHUMANN, RACHMANINOFF et BRAHMS.

Organisé par « LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD ».

MERCREDI 30 MARS  
21 H

Orgue Gaston LITAIZE et Ensemble Vocal Stéphane CAILLAT

Eglise Stella Matutina

Musique sacrée de J. des PRES, O. MESSIAEN et G. LITAIZE

En passant par : F. COUPERIN, L. CLERANBAULT, J.-S. BACH, J. BRAHMS

DIMANCHE 8 MAI  
15 H

III<sup>e</sup> RENCONTRE CHORALE qui réunira les différentes chorales de Saint-Cloud.

Le programme comprendra notamment la Cantate BWV 140 « Wachet auf » de Bach.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

36, rue Dailly

Connaissez-vous votre bibliothèque municipale ?

Savez-vous qu'elle peut accueillir, outre les adultes, les enfants dès l'âge de trois ans ? Il existe, en effet, une section enfantine où de nombreux ouvrages sont mis à leur disposition, soit pour le prêt à domicile, soit pour la lecture sur place.

Les plus petits pourront trouver le livre d'images ou l'album de leur choix dans les séries : « Les albums du Père Castor », les « Albums Coccinelle », la « Collection Caroline », et bien d'autres encore.

Ceux qui commencent à lire découvriront, par exemple, les livrets « Je lis tout seul » ou des contes divers. Citons, pour les jeunes à partir de 7-8 ans, les collections « Idéal-Bibliothèque », « Rouge et or », « Bibliothèque de l'amitié », cette dernière leur offrant toute une gamme de récits d'histoire, d'aventures, etc.

Quant aux aînés, ils pourront se divertir grâce à la « série 15 », la « collection 1000 soleils », la « collection super », et d'autres ouvrages ; des documentaires sur l'histoire, les pays, les sciences, des biographies, des témoignages tels que « Reporters du passé », satisferont leur curiosité ; de nombreuses encyclopédies leur fourniront la documentation nécessaire à la préparation de leurs exposés.

Adultes et jeunes peuvent adhérer à la bibliothèque moyennant une cotisation annuelle de 10 F. Le prêt à domicile (2 livres et 2 revues) est consenti pour 15 jours.



# LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE BOUGE !

Les habitués de la Maison des Jeunes et de la Culture ne vont bientôt plus s'y retrouver. Dans la dernière chronique M.J.C. de ce journal, il était annoncé des aménagements au 14, rue des Ecoles. C'est fait !

Le yoga quitte le sol dur de la salle dite polyvalente pour un tapis moelleux, une salle claire, propre, bien chauffée : de quoi perdre la raison sinon les mauvaises habitudes prises par celles et ceux qui ont enduré pendant plusieurs années de pratiquer leur activité favorite dans des conditions plus que difficiles. Le Dessin, jusque-là confiné dans un atelier peu éclairé, va trouver la lumière en attendant le génie. Qui sait !

Ce n'est pas pour autant que les locaux rendus ainsi libres vont continuer de l'être. Rassurez-vous ! les patients, les inquiets, parfois même les sportifs qui attendent, eux aussi, le retour du bon vieux Ping-Pong du samedi après-midi. Voici votre tour !

Après un mois d'absence, le billard américain et la danse moderne reviennent, accompagnés de conférences et de divers spectacles. (Veuillez bien consulter le bulletin mensuel d'informations des Associations).

S'arrêter là ne serait rien, vraiment rien. Une autre surprise vous attend ; rue Sevin-Vincent (quelle idée !) dans le pavillon que quitte l'Ecole de Musique, nous allons essayer de faire de nouveaux heureux. La M.J.C. ne sera peut-être pas toute seule pour y arriver. En tout cas, elle compte sur tout le monde : associations culturelles, jeunes et adultes qui voudront bien l'aider.

## N'OUBLIEZ PAS ... NOS NOUVEAUX COURS

ALLEMAND - mardi, jeudi de 18 h à 20 h ; lundi, jeudi de 14 h à 16 h

DESSIN - Adultes, mardi de 14 h à 16 h 30

CERAMIQUE-POTERIE - jeudi de 14 h à 16 h

## ERIC TABARLY A SAINT-CLOUD

Lundi 25 octobre, après avoir reçu à la Préfecture des Hauts-de-Seine, la médaille du Département, Eric TABARLY était l'invité d'honneur des DIALOGUES de Saint-Cloud et de Garches au C.E.T. Santos Dumont.

Un dîner-débat insolite puisque l'orateur fut directement soumis à un feu croisé de questions posées par les journalistes spécialisés de la presse télévisée, radiodiffusée et écrite.



(Photo J. Van Dromme-J. Gautier)

Des navigateurs célèbres : André VIANT, Olivier STERN VEYRIN, Daniel MILLET, Patrick HAEGLEY, Patrick HOEVRARD, Anne MICHAÏLOF, étaient venus des quatre coins de la France pour participer à ce dîner, ainsi que les représentants de la Fédération française de voile, les Présidents des Yacht-Clubs de la région parisienne et Gérard PETIPAS l'éternel second d'Eric TABARLY.

Soirée qui avait attiré plus de 450 personnes et de nombreuses personnalités puisque l'on remarquait à la table d'honneur, autour d'Eric TABARLY, de Mme HYMANS, de M. et Mme BAUMEL, M. BASSINET, Premier Maire-Adjoint, représentant M. FOURCADE, M. Bernard DESTREMAN, ancien Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères et ami d'Eric, M. BARTHE, Inspecteur d'Académie, M. INIZAN et M. LOSTIS, représentant le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, Marcel ROZIER et Hubert PAROT, Médailleurs d'Or olympiques, Jean-François ROBINET, M<sup>e</sup> BODIN, Maire de Garches, M. ANTONAT, Citoyen d'Honneur de Saint-Cloud et la comédienne Claudine COSTER qui annonçait, en avant-première, un dîner-débat avec son époux Robert MANUEL, le 29 novembre.

Eric avait choisi comme thème le titre de son dernier livre : « Du Tour du Monde à la Transat » ; en fait, les questions devaient largement dépasser ce cadre et l'auditoire, après s'être intéressé aux problèmes techniques et pratiques de la navigation, attaquait notre grand marin sur ses problèmes personnels, ses goûts, ses projets, avant qu'une poétesse ne déclamat des vers qui lui étaient dédiés.

Qui donc avait pu dire qu'Eric n'était pas bavard ; lorsqu'il s'agit de voile et de mer, ce breton taciturne s'anime, raconte pour la plus grande joie de tous.

J.V.D.-J.G.



# SPORTS

## Grand prix cycliste de Saint-Cloud



M. Jean-Pierre FOURCADE donne le départ de la course

Le samedi 18 septembre, dans le cadre des fêtes patronales, se sont déroulées les courses cyclistes annuelles organisées par l'U.A.S. Ces manifestations qui ont bénéficié d'un beau temps ont attiré un nombreux public sur le parcours.

Parmi les personnalités présentes, nous avons remarqué M. FOURCADE, Maire et Mme, M. LOUGOVOY, Maire-Adjoint chargé des sports, M. DESAIX, Président de la Fédération Française de cyclisme, M. PODEUR, Président de l'U.A.S., M. ANTONAT, citoyen d'honneur de la ville et de nombreux membres du Conseil Municipal.

La première course, LE PRIX LOUIS DURIS, réservée aux juniors et séniors B, fut très disputée et gagnée par Sylvain LE GOFF du V.C. HYEROIS.

## Les 6 heures de Saint-Cloud

Au Club Nautique de Saint-Cloud, le dimanche 26 septembre, sous un agréable soleil s'est déroulée la 19<sup>e</sup> régata inter-clubs des 6 heures, une classique maintenant dans le petit monde de la voile de la région parisienne.

M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, Conseiller Général des Hauts-de-Seine, s'était fait représenter par M. LEYMARIE, Conseiller Municipal, Secrétaire Général de l'U.A.S.

En plus des habitués voisins de l'A.C.B.B. ont été reçus cette année la S.N. Antony, l'A.N. Fontainebleau-Avon, le C.N. Enghien, le C.N. 3.M.

La coupe challenge, aimablement offerte par la Ville de Saint-Cloud a été remportée par l'A.C.B.B. par avantage de 1 ou 2 points, malgré les efforts de Sylvie MARTIN, encore première sur son MOTH EUROPE flambant neuf.

Des prix (montres, maquettes, équipement et accastillage pour les bateaux)

La seconde course, le CHALLENGE NADINE LE GALLO réservée aux féminines a été enlevée par la championne belge Christine GAEMINE.

Les 4 épreuves réservées aux jeunes de 10 à 13 ans ont connu un beau succès, grâce à une participation importante de coureurs.

Elles ont été gagnées par :  
— catégorie des 13 ans : J.-F. BALCH - U.S. CRETEIL.

— catégorie des 12 ans : J.-P. PARENT - CSM PUTEAUX.

— catégorie des 11 ans : Marc LECA-PLAIN - U.S.C.

— catégorie des 10 ans : Michel DOMARGE - U.S.C.

Enfin le GRAND PRIX DU MAIRE DE SAINT-CLOUD, doté également du challenge ANTONAT récompensant l'équipe classée première, au succès duquel a contribué un lot important de coureurs de haut niveau.

Cette épreuve entrant également dans le cadre des trois jours des Hauts-de-Seine fut très disputée notamment entre les sociétaires des clubs d'ANTONY, de l'A.C.B.B. et des Allemands du R.C.A. COLOGNE qui cherchaient à creuser l'écart.

La victoire finale revenait à Rudi MICHALSKI, suivi de FUNK et de KURZWEG, tous trois du R.C.A. COLOGNE, cette équipe s'adjugeant en outre pour 1 an, le superbe trophée que constitue le challenge ANTONAT.



ont été remis à tous les concurrents par Mme FAUQUENOT, Conseiller Municipal et Mme GHERSON, Co-Directrice de Mazura Marine.

Une petite fête gastronomique clôturait la soirée.

Encore une fois, le Comité Directeur du Club était payé de ses efforts par la certitude d'avoir distribué de la gaieté sportive autour de lui, à défaut d'avoir surclassé les autres clubs concurrents.

Au cours d'un vin d'honneur qui réunissait à l'issue des épreuves les personnalités, dirigeants et coureurs dans la salle de l'hôtel-de-Ville, les coupes et différents prix furent remis aux vainqueurs.

M. le Maire félicitait les vainqueurs des différentes courses et remerciait toutes les personnes qui avaient contribué à l'organisation du GRAND PRIX CYCLISTE.

M. DESAIX, Président de la Fédération Française de cyclisme remerciait le Maire de l'effort de la municipalité pour sa participation au développement du cyclisme à SAINT-CLOUD. Il lui remettait ensuite la médaille d'honneur du cyclisme.



Mme FOURCADE félicite un jeune vainqueur

### CENTRE EQUESTRE de Buzenval

16, rue du Champrier  
(impasse donnant dans la rue  
du Marquis de Coriolis)  
92500 RUEIL-MALMAISON  
Tél. 967 97.33

Si vous voulez monter à cheval, vous serez les bienvenus au Centre équestre de Buzenval où vous attendent les installations nécessaires pour poursuivre ou entreprendre une carrière de cavalier :

Un manège couvert de dimensions olympiques, une carrière d'obstacles de plein air, les pistes cavalières du bois de Saint-Cucufa et 60 chevaux d'instruction.

Les cavaliers confirmés comme ceux qui ignorent encore les divers aspects du sport équestre peuvent rendre visite au Centre où le meilleur accueil leur sera réservé.

Situé à la lisière Nord des bois de Saint-Cucufa, le centre qui dispose d'un vaste parking, est également desservi par l'autobus 141 A (départ du pont de Neuilly) et par le R.E.R. prolongé de l'autobus n° 431.



## Cyclotourisme



Malgré la pluie, le 4<sup>e</sup> Rallye Cyclotouristique organisé par la section de l'U.A.S. Saint-Cloud, le 18 septembre, a dénombré 65 participants répartis en 8 sociétés pour effectuer le parcours de 50 km ou celui de 85 km.

La coupe au plus grand nombre a été remportée par DASSAULT Sports et celle par tirage au sort, par l'U.S. Métro (équipe clodoaldienne).

### SORTIES CYCLOTOURISTIQUES DOMINICALES

La section rappelle aux adhérents qu'à partir du dimanche 24 octobre, les départs de ces sorties depuis l'Eglise Stella Matutina auront lieu à 8 h 30.

Renseignements et inscriptions au départ ou auprès de M. Christian CHARTIER, 8, rue Gaston-Rollin.

Adhésions : Alain DELAWCEUVRE, 88 bis, rue H.-Régnault. Tél. 771 07.85.

Cotisation annuelle : 77 F comprenant licence fédérale avec 10 numéros de la revue « Cyclotourisme », cotisation club et assurance.

CLUB HIPPIQUE DE VERSAILLES  
59, rue Rémont, VERSAILLES  
(Quartier de Porchefontaine)  
Tél. 951 17.02

Si vous voulez découvrir le sport équestre, un club où chacun trouve sa place dans l'amour du cheval, le sport, la camaraderie et la bonne humeur est à votre porte.

Situé en lisière de la forêt de Meudon, le club hippique de Versailles vous donnera l'instruction souhaitée pour découvrir ce sport passionnant.

Il offre à ceux qui veulent s'initier ou se perfectionner :

2 manèges dont 1 olympique, 3 carrières, 1 parcours de cross, 30 kms de pistes cavalières, une cavalerie de premier ordre, des instructeurs diplômés.

#### ACCES

— Par le train : Gare S.N.C.F. de Porchefontaine ; ligne Invalides - Versailles R.G.

— Par la route : Autoroute de l'Ouest, autoroute direction Chartres, pont de Suresnes.

## VIE DES ASSOCIATIONS

### CROIX ROUGE FRANÇAISE



**La Croix Rouge  
est jeune**

Section Saint-Cloud

175, bd de la République - tél. 771 88.63

Renseignements aux permanences : lundi de 15 h à 18 h, vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.

Membre adhérent : 10 F et plus.

Membre donateur : 100 F et plus.

Membre bienfaiteur : 500 F et plus.

Dans un des derniers numéros du Bulletin Municipal, la Croix-Rouge de Saint-Cloud a présenté une de ses activités physiques pour les personnes âgées — le ski de fond —, puis, la Crèche Familiale « organisation qui tourne ». Depuis la rentrée scolaire, quelques

La Crèche Familiale de Saint-Cloud *recherche des gardiennes.*

Vous êtes maîtresse de maison, vous aimez les enfants. Vous souhaitez rester chez vous mais un salaire appréciable vous serait utile.

Téléphoner à 771 88.63 ou écrivez-nous : Croix Rouge Française, 175, boulevard de la République.

manifestations ponctuelles ont attiré votre attention sur la Croix-Rouge Française.

— Car-exposition présentant un aperçu des différentes activités (activités médico-sociales, enseignements, urgences et secourisme).

— Opération ramassage des vieux vêtements (le grand succès de l'opération a entraîné quelques erreurs. La bonne volonté des bénévoles de la Croix-Rouge aura dissipé si besoin en était les mécontentements).

— Vaccination anti-grippale gratuite pour les personnes âgées.

Nous entrons maintenant dans une période d'enseignement. Les cours de secourisme ont repris le lundi 18 octobre au Centre Social, rue de l'Yser. Nous allons mettre en place à partir du mois de janvier, des cours d'auxiliaires sanitaires.

A l'issue des cours de la Croix-Rouge Française, des diplômes sont délivrés ; ils permettent de faire partie d'équipes de secours :

**les secouristes de Saint-Cloud vous appellent à faire partie de leur équipe.**

Tout d'abord, des chiffres...

6 515 interventions (accidents, asphyxies, malaises, suicides...).

3 869 évacuations sanitaires vers un centre hospitalier, dont 114 sur le territoire de la Ville de Saint-Cloud.

74 146 heures de travail bénévole.

499 appels au Service d'Aide Médicale Urgente.

Tel est le bilan de l'année 1975 pour notre département, pour les Equipes de Secours de la Croix-Rouge des Hauts-de-Seine.

La Section de Saint-Cloud, partie intégrante de ce système, a pour sa part effectué 9 300 heures de service bénévole.

Mais nos bénévoles sont trop peu nombreux et pour que *notre groupe soit sans cesse plus fort, plus actif et plus efficace, il nous faut le renforcer.* Aussi nous faisons appel à tous les jeunes et moins jeunes, voulant établir des contacts directs avec des personnes de toutes catégories sociales dont le seul objectif est de soulager les souffrances. Ainsi, si vous voulez sortir utilement de vous-même, dans une ambiance de franche camaraderie, nous vous accueillerons avec compréhension.

N'ayez pas peur. Nous ne demandons pas à nos bénévoles, une présence obligatoire, mais de rester fidèles, dans le cadre d'une action efficace, à un certain idéal. Ecrivez-nous, téléphonez-nous ; nous vous proposerons des cours du soir (20 h 45 à 22 h 30), les lundis et jeudis. Enseignement libre et gratuit, ouvert aux plus de 14 ans, s'étalant sur 7 semaines, clôturé par un examen donnant droit au Brevet National de Secourisme.

Dès lors, vous pourrez prétendre à entrer dans les Equipes de Secours de la Croix-Rouge de Saint-Cloud et assurer selon vos disponibilités et votre désir, des postes de secours départementaux ou locaux.



## CERCLE FEMININ D'AMITIE EUROPEENNE

Dès septembre, joyeuses retrouvailles autour d'une tasse de café, des adhérentes du C.F.A.E. : les dernières instructions en vue de la réception du Cercle de Frascati leur sont données.

En effet, comme chaque automne, les cercles bougent et, alors que Maidenhead se rendra à Bad-Godesberg, peu après vingt Dames Italiennes, accompagnées de leur Présidente, Mlle BENEDETTI, sont accueillies le 27 par leurs hôtesse clodoaldiennes et Mme BOYER, Présidente. Celle-ci constate avec plaisir la présence de nombreux visages nouveaux, signe de la vitalité du Cercle de Frascati.

Le programme officiel est peu chargé afin de permettre, comme toujours, la multiplication des contacts au cours de dîners, déjeuners, goûters... chez les unes et les autres et, de ce fait, la participation du plus grand nombre à la réussite de cette réception. Il comporte :

— L'accueil chaleureux, en l'Hôtel de Ville, par M. LE LUHANDRE, Maire-Adjoint, au nom du Maire retenu par ses hautes obligations, par Mme FOURCADE et par des membres du Conseil Municipal ;

— Des visites instructives et actuelles comme celles des Laboratoires l'Oréal et l'aérogare futuriste de Roissy ;

— Le rappel du passé à Dampierre suivi d'un déjeuner, organisé par « celles qui ne reçoivent pas », à Saint-Lambert-des-Bois, dans la toujours-aussi-hospitalière-maison-amie ;

— Un apéritif, là aussi chez l'une d'entre elles, auquel sont conviés les maris, précède le dîner d'adieu au Pavillon Dauphine. Il revêt un éclat tout particulier dû à la présence de Mme FOURCADE, de Mme CLEMENT, Présidente Générale et Fondatrice, des Présidentes et Vice-Présidentes des Cinq Cercles, venues spécialement pour la bisannuelle « réunion au sommet ». L'une de ses tâches est la programmation des rencontres, but essentiel puisque créateur de liens d'amitié européenne qui vont, se renforçant, au cours des ans.

## CLUBS DE L'AGE D'OR



Malgré la période des vacances, les Clubs n'ont pas ralenti leurs activités. Tous les jours, beloteurs et boulistes ont pu s'en donner à cœur joie, dans le Parc de Saint-Cloud, à notre lieu de rencontre habituel.

Pendant les mois d'août et de septembre, le car de la Ville nous a permis au fil des semaines, de faire de nombreuses promenades. Nous avons visité Port-Royal, le château de Dampierre, de la Madeleine, situés dans la vallée de Chevreuse, les châteaux de Chantilly, Fontainebleau ainsi que le Parc des Oiseaux à Sauvage. Au cours de ces sorties, nous profitons d'une pause en forêt pour cueillir de la bruyère, goûter copieusement et nous détendre.

## INFORMATION - LOISIRS

### DU 3<sup>e</sup> AGE

- Lundi  
— de 14 h à 17 h 30 **Goûter Municipal** - jeux variés  
Centre Social, 7, rue de l'Yser  
Car de ramassage
- de 14 h à 15 h **Chorale de l'Age d'Or**
- Mardi  
— 11 h 30 **Culture Physique et Natation** - animation  
Croix-Rouge  
Piscine Municipale, rue du Mont-Valérien
- 14 h **Bridge**  
12, rue Ferdinand-Chartier
- Mercredi  
— de 14 h à 17 h 30 **Foyer d'Accueil** - jeux variés, travaux manuels  
Salle Gounod, 14, rue des Ecoles
- Jeudi  
— de 9 h 45 à 11 h 45 **Club des Marcheurs**  
Rendez-vous Carrefour Magenta, près du café
- de 14 h à 17 h 30 **Goûter Municipal**, jeux variés  
Centre Social, 7, rue de l'Yser  
Car de ramassage
- Vendredi  
— de 14 h à 17 h 30 **Foyer d'Accueil** - Jeux variés, travaux manuels, goûter  
12, rue Ferdinand-Chartier
- Bibliothèque** : Inscription gratuite  
12, rue Ferdinand-Chartier
- Université de Nanterre 3<sup>e</sup> Age**  
2, rue de Rouen - Tél. 769 92.34  
2 conférences par mois gratuites  
Le 17 décembre à 14 h 30 : L'ART AFRI-  
CAIN, par M. SAFERIS, collectionneur,  
avec présentation d'objets de collection.  
Sont prévues également :
- La psychologie des Adultes.
  - L'art en Afrique Noire avec présentation de collections.
  - Le troisième âge et les jeunes.
  - Le féminisme.
- (dates non encore fixées).  
Inscription à divers cours.  
Droit d'inscription : 30 F.
- Samedi ou dimanche Selon les festivités ou manifestations clodoaldiennes, sorties théâtrales et champêtres organisées par la Municipalité.  
Des matinées récréatives sont animées par les Jeunes et les Adultes. Ils peuvent se faire inscrire dès maintenant à la Maison de l'Amitié.  
Musique instrumentale, chants, comédie.

**Municipalité et Maison de l'Amitié** vous réservent un bon accueil.

Grâce à ces nombreuses activités, vous êtes assurés de ne pas sentir le poids des années.

Notre devise : Amitié et Gaîté.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

— **Mme BOUYGUES, salle Gounod, 14, rue des Ecoles**, pour les activités des Clubs de l'Age d'Or ; permanence tous les mercredis de 15 h à 17 h.

— A la permanence de la Croix-Rouge, 175, boulevard de la République, tous les jours, pour les activités physiques dispensées à la Piscine.



## LES AMIS DES FLEURS



Le club d'art floral de Saint-Cloud vous fait part des cours de composition florale qu'il organisera au cours du 2<sup>e</sup> trimestre de l'année 1976-1977.

En Art Occidental (responsable Christiane LARROUMETS, Tél. 602 69.23), les bouquets seront réalisés au Centre Aéré 7, rue Gounod, les jeudis (de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30), 13 et 27 janvier, 10 février, 3, 17 et 31 mars.

En Art Japonais (responsable Hermine BOGRAND, Tél. 602 56.85), les séances d'art floral auront lieu au 8, avenue Pozzo-di-Borgo, les jeudis (de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h), 6 et 20 janvier, 3 et 17 février, 10 et 24 mars.

Deux cours pour enfants (responsable Jacqueline BOGRAND, Tél. 771 81.52) seront donnés les mercredis 9 février (série Juniors 12-15 ans) et 16 mars (série Benjamins 6-11 ans) au 8, avenue Pozzo-di-Borgo, de 14 h 30 à 16 h 30.

## CARNET

Nous ne sommes pas en mesure de connaître tous ceux de nos concitoyens qui viennent d'être nommés ou promus dans un Ordre National.

Nous prions les Clodoaldiens, bien involontairement oubliés, de nous excuser.

Nous souhaitons être informés dès que possible et remercions dès maintenant ceux qui nous y aideront.

### PALMES ACADEMIQUES

Par décret en date du 9 février 1976

*Chevalier :*

Mme ACKERMANN, Directrice de l'Ecole de Musique de Saint-Cloud

### ORDRE DU MERITE AGRICOLE

Arrêté du 1<sup>er</sup> juin 1976

*Officier :*

M. Pierre GAUTRON, 60, boulevard de la République

Arrêté du 18 août 1976

## NOUVELLES ASSOCIATIONS

### Déclarations à la Sous-Préfecture de Boulogne-Billancourt

26 juillet 1976. — L'ASSOCIATION DE DEFENSE DES PORTEURS DE PARTS DE LA S.C.I. PARC DE BEARN change son titre qui devient :

#### ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE BEARN ET DE SES ENVIRONS

modifie son OBJET. — Veiller à la sauvegarde de la qualité de la vie dans le secteur Béarn et ses environs, se propose de rechercher des solutions évitant la destruction d'arbres, les installations ou constructions inesthétiques, démesurées, inutiles ou novices et transfère son siège social du 3, résidence Parc de Béarn, Saint-Cloud, au 29, rue du Mont-Valérien, Saint-Cloud.

*Composition du Bureau :*

Président : M. Armand MAXLUXO.

Vice-Président : M. Pierre ROCHICCIOLI.

Secrétaire : M. Jean-Fernand COGNET.

Secrétaire Adjoint : M. Jean PEYRE.

Trésorier : M. Gérard Serge SAUTEREAU.

Trésorier Adjoint : M. François DURET LAMOUREUX.

13 août 1976. — ASSOCIATION DES FORMATEURS POINT F. OBJET. — Créer un lien de solidarité entre les personnes ayant effectué un stage de formation de formateurs au Centre d'Etudes Supérieures Industrielles et promouvoir la création d'une association entre ces personnes.

Siège social : 4, avenue Duval-le-Camus à Saint-Cloud 92210.

16 septembre 1976. — L'ASSOCIATION « ACADEMIE DU SECOND EMPIRE » transfère son siège social du 17, rue Henri-Heine, 75016 Paris au 36, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud.

22 octobre 1976. — ASSOCIATION CULTURELLE DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE SAINT-CLOUD.

OBJET. — Promouvoir et coordonner les activités culturelles au sein de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud. Siège social : résidence des élèves de l'E.N.S. de Saint-Cloud, 2, avenue Pozzo-di-Borgo, 92210 Saint-Cloud.

*Chevaliers :*

M. Henri TIERCE, Chef d'Equipe au Domaine National de Saint-Cloud

M. Noël VALLEE, Sous-Chef Jardinier au Domaine National de Saint-Cloud

### MEDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 14 juillet 1976

*Médaille d'Or :*

M. Alfred BOLARD, 11, rue des Gâte-Ceps

*Médaille de Bronze :*

M. Robert AMICHAUD, 108, rue de Garches

M. Jacques CRIELS, ancien Directeur de la Piscine de Saint-Cloud

M. Jean GUILLAUME, 2, avenue Caroline

M. Jacques MASSON, 21, rue du Mont-Valérien

M. Marcel RAMILLON, 14, rue du 18-juin

M. Joseph ZARAGOZA, Carré Saint-Jean



## ASSOCIATION DES FAMILLES DE SAINT-CLOUD

La bourse aux vêtements d'automne et d'hiver a remporté à nouveau un très vif succès qui obligera certainement les organisatrices à limiter désormais le nombre des objets déposés par chacun des adhérents.

Au mois d'octobre dernier, 400 personnes ont déposé 3 600 articles, et 570 acheteurs ont emporté 2 000 articles pour une valeur de 60 000 F, alors qu'en octobre 75, pour 270 déposants, 320 personnes avaient acheté une valeur de 37 000 F. Le produit de ces ventes étant intégralement reversé aux déposants, l'Association couvre tout juste ses frais d'organisation avec les cagnottes qui sont placées auprès des caisses.

En raison de la bonne qualité et du bon état des vêtements, le nombre des déposantes qui reviennent elles-mêmes acheter, croît d'année en année, ce qui confirme que la « bourse aux vêtements » est en réalité une « bourse d'échanges », et qu'elle répond à un besoin sans cesse grandissant des familles.

Les bicyclettes, articles de sports, vêtements de ski, sont tous vendus, les chaussures le sont à 85 % et si les vêtements ne le sont qu'à 45 %, c'est que le 1<sup>er</sup> jour l'affluence ne permet pas de tout voir. Il reste de bonnes affaires à réaliser le second jour.

L'Association des Familles remercie à nouveau toutes les personnes bénévoles qui consacrent leur semaine à cette activité et vous donne dès maintenant rendez-vous en mars pour sa braderie de printemps et d'été.

**Prochaine bourse aux vêtements :**  
du 22 au 26 mars 1977

## UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE

Une intéressante visite à Porcheville.

A l'initiative de l'Equipe Economie Consommation de l'Union Féminine Civique et Sociale, une quarantaine de Clodoaldiens ont visité le 14 octobre la centrale hydroélectrique de Porcheville (Yvelines).

Après les explications indispensables données de façon particulièrement claire par M. GRUET, Ingénieur de l'E.D.F., la visite était entreprise par petits groupes. Les participants ont été particulièrement impressionnés :

- par les dimensions de la Centrale dont les 4 chaudières sont de la hauteur de l'Arc de Triomphe ;
- par le petit nombre de personnels chargés de la mise en œuvre : 12 personnes en 3/8 ;
- par les dispositifs de sécurité et de contrôle de pollution.

Cette visite a suscité un tel intérêt que la visite d'une centrale nucléaire nous a été réclamée.

En attendant, l'Equipe Economie Consommation vous propose de vous joindre à elle pour étudier ce trimestre les publicités mensongères.

A l'approche des élections municipales, il est prévu aussi une étude du budget communal.

Au début du 2<sup>e</sup> trimestre, l'équipe Femme Famille proposera aux jeunes gens en âge de voter pour la première fois, une réunion d'information à la M.J.C. (la date sera précisée par voie d'affiche).

Pour tous renseignements : Mme C. MACQUERON, tél. 602 98.23.

## F.N.A.C.A.

Le dimanche 17 octobre, le Comité de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Tunisie et Maroc de Saint-Cloud a tenu son Assemblée Générale Annuelle au Centre Social, 2, rue de l'Yser.

Le Colonel BRUNAU, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants était venu honorer de sa présence cette réunion.

Après que les Présidents d'Associations d'Anciens Combattants eurent été remerciés d'être venus se joindre à cette Assemblée, lecture fut donnée du rapport moral par le Président local et du rapport financier par le Trésorier.

Un vin d'honneur a rassemblé les participants à l'issue de la réunion.

Pour l'année 1977, le Bureau a été constitué comme suit :

Président d'Honneur : M. JAMET Jean-Claude.

Président : M. BETTAGNIER Jean-Pierre.

Vice-Président : M. GUERNIER Roland.

Secrétaire Général : M. LAFFITAU Silvio.

Trésorier : M. VALLEE Noël.

Conseiller Juridique et Social : M. HANNIER Jean-Marie ;

Adjoint : M. LEMOINE Edmond.

Porte-Drapeau-Responsable du matériel : M. GUERNIER Roland.

Membres du Bureau : MM. CHABOT Narcisse - THOMAS Jean-Claude.

L'Association rappelle aux adhérents qu'une permanence se tient à leur disposition le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois de 10 h à 12 h, Maison de l'Amitié, 6, place Silly.

## A.C.P.G. ET C.A.T.M. DE SAINT-CLOUD

Cette année, le repas de printemps de l'Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Anciens Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc a eu lieu dans le site agréable de l'ERMITAGE de la Basilique de la CHAPELLE MONTLIGEON. Excellent repas, très bonne ambiance de la sauterie, à laquelle beaucoup de nos invités avaient pris part.

Devant la parfaite réussite de cette sortie « à la campagne », nous sommes décidés à renouveler l'expérience en avril-mai 1977.

Nous convions donc tous nos camarades A.C.P.G. et C.A.T.M. de SAINT-CLOUD et des communes limitrophes qui désirent se joindre à nous, de bien vouloir se faire connaître à notre Président M. DUPILLE, 41, rue de Garches, tél. 771 88.45.

Tous les adhérents des associations, amis de SAINT-CLOUD - GARCHES et VAUCRESSON sont invités à participer à cette amicale rencontre où ils seront les bienvenus.

## ELECTION DES MEMBRES

### DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS ET DES DELEGUES CONSULAIRES

Nous adressons nos félicitations aux trois Clodoaldiens élus en tant que délégués consulaires, lors du scrutin du 25 octobre 1976

— dans la rubrique commerce

• 1<sup>er</sup> sous-catégorie :  
Monsieur Lucien BARTHOMEUF

• 2<sup>e</sup> sous-catégorie :  
Monsieur Daniel FRETZ

— dans la rubrique industrie, 2<sup>e</sup> sous-catégorie :

Monsieur Paul HERTEMAN



# INFORMATIONS PRATIQUES

## INFORMATIONS MEDICALES

### SERVICE DE GARDE DES PHARMACIENS DE SAINT-CLOUD

|                              |   |   |
|------------------------------|---|---|
| 12 décembre 1976             | : | M. PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-Or        |
| 19 décembre                  | : | M. RICQUIER, 85, boulevard de la République |
| 25 décembre                  | : | Mme ROCHICCIOLI, 15, rue de Buzenval        |
| 26 décembre                  | : | Mme ROCHICCIOLI, 15, rue de Buzenval        |
| 1 <sup>er</sup> janvier 1977 | : | Mlle THOMAS, 7, rue Dailly                  |
| 2 janvier                    | : | Mlle THOMAS, 7, rue Dailly                  |
| 9 janvier                    | : | Mme AYACHE, 160, boulevard de la République |
| 16 janvier                   | : | Mme BAILLY, 17, rue de l'Eglise             |
| 23 janvier                   | : | Mme LANDRY, 14, avenue de Longchamp         |
| 30 janvier                   | : | Mme LESSAULT, 9, avenue B-Palissy           |
| 6 février 1977               | : | Mme MARECHAL, 47, rue Gounod                |
| 13 février                   | : | Mme MICLEA, 4, parc de la Bérengère         |
| 20 février                   | : | M. MIGNARD, 2 ter, rue Royale               |
| 27 février                   | : | M. PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-Or        |
| 6 mars 1977                  | : | M. RICQUIER, 85, boulevard de la République |
| 13 mars                      | : | Mme ROCHICCIOLI, 15, rue de Buzenval        |
| 20 mars                      | : | Mlle THOMAS, 7, rue Dailly                  |
| 27 mars                      | : | Mme AYACHE, 160, boulevard de la République |
| 3 avril 1977                 | : | Mme BAILLY, 17, rue de l'Eglise             |
| 10 avril                     | : | Mme LANDRY, 14, avenue de Longchamp         |
| 11 avril                     | : | Mme LANDRY, 14, avenue de Longchamp         |
| 17 avril                     | : | Mme LESSAULT, 9, avenue B-Palissy           |
| 24 avril                     | : | Mme MARECHAL, 47, rue Gounod                |
| 1 <sup>er</sup> mai 1977     | : | Mme MICLEA, 4, parc de la Bérengère         |
| 8 mai                        | : | M. MIGNARD, 2 ter, rue Royale               |
| 15 mai                       | : | M. PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-Or        |
| 19 mai                       | : | M. PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-Or        |
| 22 mai                       | : | Mme ROCHICCIOLI, 15, rue de Buzenval        |
| 29 mai                       | : | M. RICQUIER, 85, boulevard de la République |
| 30 mai                       | : | M. RICQUIER, 85, boulevard de la République |

## L'ACCUEIL A SAINT-CLOUD

souhaite la bienvenue aux nouveaux Clo-daldiens. Les hôtesse bénévoles se mettent à leur disposition pour les renseigner, les aider et les introduire.

Permanences à la Mairie :

- Jeudi de 14 h à 18 h.
- Samedi de 9 h 30 à 12 h.

### URGENCES MEDICALES

- Service des urgences de l'Hôpital : appelez 602 53.09.
- Pour connaître le médecin de garde : appelez le Commissariat de Police - Tél. 602 09.67.
- Pompiers : appelez 771 05.20 ou 18.
- S.O.S. Médecins : appelez 337 77.77 ou 707 77.77.
- Centre médical anti-poisons Fernand-Widal : appelez 205 63.29.

### URGENCES DENTAIRES

Depuis le 4 avril 1976, un service de garde est assuré dans les Hauts-de-Seine pour les soins dentaires d'urgence, les dimanches et jours fériés, de 9 h à 12 h. Pour communication de la liste des praticiens de garde s'adresser au Commissariat ou appeler le 776 25.42.

Le Docteur Christiane COUTURE-PLAUS-SU, Gynécologue, vous informe de l'ouverture de son cabinet depuis le mois de novembre au 10, parc de Béarn, rue du Calvaire à Saint-Cloud - Tél. 602 41.70.

### COMMUNIQUE DE LA CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE MALADIE DE LA REGION PARISIENNE

#### « RAPPEL SUR LES TARIFS MEDICAUX »

Pour la zone qui concerne Saint-Cloud, les bases de remboursement des actes médicaux sont fixées comme suit :

| CONSULTATION DU MEDECIN  |      |
|--|------|
| Omnipraticien (C) .....  | 32   |
| Spécialiste (CS) .....   | 48   |
| Neuro-Psychiatre (CPSY) .....                                    | 75   |
| VISITE DU MEDECIN  |      |
| Omnipraticien (V) .....  | 42   |
| Spécialiste (VS) .....   | 57   |
| Neuro-Psychiatre (VPSY) .....                                    | 84   |
| Indemnité Spéciale de dérangement (ISD) .....                    | 10   |
| ACTES DE CHIRURGIE   |      |
| Valeur du coefficient (K) .....                                  | 7,20 |
| ACTES D'ELECTRORADIOLOGIE (Z)                                    |      |
| Omnipraticien ou Spécialiste autres que ceux énumérés ci-dessous | 4,70 |
| Rhumatologue ou pneumophtisiologue .....                         | 5,65 |
| Gastro-entérologue ou électroradiologiste .....                  | 5,90 |
| Accouchement simple .....  | 450  |
| Accouchement gemellaire .....                                    | 500  |

Les Médecins sont tenus d'indiquer sur la feuille de soins le montant des honoraires perçus, la Caisse pouvant être en droit d'en refuser le remboursement si

cette indication n'est pas portée.

Un tarif dit « d'autorité » (4 F) est appliqué pour le remboursement des consultations effectuées par des Médecins non conventionnés ou placés hors convention, à la suite du non respect des tarifs conventionnels par ces derniers.

Certains Médecins conventionnés ont la possibilité de dépasser ces tarifs :

— Médecins reconnus titulaires d'un droit permanent à dépassement par une commission compétente, l'indication « DP » étant dans ce cas imprimée en face du numéro d'identification du Médecin.

— Lorsque le malade a manifesté des exigences particulières ayant entraîné pour le Médecin des circonstances exceptionnelles de temps ou de lieu dans son exercice professionnel ; l'indication DE est alors mentionnée.

Dans ces deux cas, les Praticiens sont tenus de mentionner sur la feuille de soins, les sigles « DP ou DE ». Le dépassement est alors, à la charge de l'assuré.



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### PROPRETE DE LA VILLE

Propriétaires de chiens  
Vous voulez que votre Ville soit propre.  
Tenez vos chiens en laisse.  
Faites leur respecter les trottoirs et les arbres, en leur apprenant à utiliser les caniveaux.

(Arrêté municipal du 17 octobre 1964 et art. 89 A du règlement sanitaire départemental).

### HALTE GARDERIE MUNICIPALE

Nous vous rappelons que la halte-garderie municipale, sise avenue des Villes-Jumelées, est ouverte tous les samedis matin, de 8 h à 12 h.

### FETE DE NOEL POUR LES PERSONNES DU 3<sup>e</sup> AGE

La traditionnelle fête de Noël pour les

personnes du 3<sup>e</sup> Age aura lieu le jeudi 16 décembre à 14 h, dans la Salle de l'Ecole Allemande, rue Lelégard.

### INSCRIPTIONS

#### LISTES ELECTORALES

Peuvent se faire inscrire toute l'année :  
— les jeunes gens qui auront 18 ans, le 28 février 1977 ;

— les personnes nouvellement domiciliées à Saint-Cloud.

Pour la révision 1976-1977, les demandes peuvent être présentées jusqu'au 31 décembre 1976. Elles prendront effet le 1<sup>er</sup> mars 1977.

Les électeurs ayant changé d'adresse dans Saint-Cloud, sont priés de le faire savoir au Bureau des Affaires Générales.

### AU SUJET

#### DU CENTRAL TELEPHONIQUE 771

Le Directeur du Central MOLITOR SAINT-CLOUD fait savoir que la Direction Régionale des Télécommunications de Paris procède actuellement à un certain nombre de modifications d'ordre technique pour améliorer la desserte téléphonique.

Ces interventions sur les autocommutateurs en pleine activité risquent d'entraîner une difficulté passagère dans l'écoulement du trafic.

La Direction prie les usagers de l'en excuser.

## Inhumations et Cimetières

Le Conseil Municipal a adopté dans sa séance du 14 octobre 1976 le nouveau contrat de concession du service extérieur des Pompes Funèbres, qui se substitue au contrat de 1939 dont le dernier avenant modificatif datait de 1950.

Ce service est concédé à la Société des Pompes Funèbres Générales. La caractéristique essentielle de ce contrat, c'est « la création de Devis forfaitaires types » pour un convoi local correspondant aux services les plus courants.

Pour les familles disposant de faibles ressources, et reconnues comme telles par le Bureau Municipal des Affaires Sociales, il est créé un service forfaitaire pour un prix de 790 francs. Cette somme représente la moitié de la partie déléguable du Capital-Décès versé aux assurés sociaux dont il subira les mêmes variations.

Quatre devis-types sont présentés aux familles :

Les devis n° 1 d'un montant de 1 400 francs.

Les devis n° 2 d'un montant de 2 300 francs.

Les devis n° 3 d'un montant de 3 270 francs.

Les devis n° 4 d'un montant de 4 010 francs.

Le Service Funèbre des indigents domiciliés dans la commune et décédés soit à leur domicile soit dans un Etablissement Hospitalier de la Ville, est assuré gratuitement par les Pompes Funèbres Générales.

Le nouveau contrat prévoit les modalités d'information des familles qu'un décès parfois brutal laisse désemparées :

— un exemplaire du cahier des clauses et conditions générales, du tarif municipal est constamment tenu à disposition dans le Bureau de l'agence locale

des Pompes Funèbres Générales, situé rue de l'Eglise.

— un extrait de ce document comportant notamment la définition des devis-types sera remis aux familles par le Bureau Municipal de l'Etat-Civil lors de la déclaration des décès.

Les commandes faites au concessionnaire seront établies en 3 exemplaires : l'un remis à la famille, l'autre conservé par le concessionnaire et le troisième transmis à l'administration municipale aux fins de contrôle.

Un registre des réclamations sera tenu par le concessionnaire à la disposition du Public. Copie de toute réclamation inscrite sur ce registre devra être communiquée au Maire dans les 3 jours de son inscription.

Il convient de préciser que les frais concernant des services assurés par des tiers tels que : services religieux, avis de presse, faire-parts, travaux de fossoyage ou de marbrerie, etc., font l'objet de facturations complémentaires, s'ils sont pris en compte par les Pompes Funèbres Générales.

Le tarif municipal des Concessions de terrain dans le Cimetière Municipal est le suivant :

— sépulture 5 ans gratuite ;

— concession 10 ans : 120 francs renouvelable 2 fois ;

— concession 30 ans : 720 francs renouvelable ;

— concession 50 ans : 1 500 francs renouvelable.

Lors de cette même séance du 14 octobre, le Conseil Municipal a voté la Convention définissant les modalités d'enlèvement par les Pompes Funèbres Générales des corps des personnes décédées sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au Public.

La création dans l'enceinte du Cimetière Communal d'un « Jardin du Souvenir » — où les cendres pulvérisées des corps incinérés pourront être répandues, à la demande des familles — a été prévu sur la pelouse existante, en bordure de la division J, où sont inhumés les corps transférés de l'ancien Cimetière Gounod en 1924.

### Cimetière Intercommunal

Le Cimetière Municipal de l'avenue Foch arrivant à saturation, la Ville s'est associée à la création d'un cimetière intercommunal dans l'Essonne situé à l'intersection des autoroutes F 18, et A 10 partant du Pont de Sèvres, au lieu-dit « Les Ulis ».

Les communes concernées sont notamment Sèvres, Meudon, Chaville, pour le département des Hauts-de-Seine ; Palaiseau, Bures-Orsay, les Ulis pour le département de l'Essonne. M. le Sous-Préfet de Palaiseau estime que ce syndicat pourra être constitué en décembre 1976 ; et en raison notamment de l'urgence de la création d'un nouveau cimetière pour les Communes de Palaiseau et Chaville, ce nouveau cimetière serait ouvert fin 1977 début 1978.

Un premier crédit de 100 000 francs affecté à cette réalisation inscrite au plan quinquennal d'équipement, a été voté avec le Budget supplémentaire 1976 de la Ville.

Afin de compléter nos informations dans le domaine des décès, indiquons que dans un souci d'humanisation le Ministre de l'Intérieur vient de préciser en août 1976, les conditions matérielles et financières permettant le transport à son domicile sans mise en bière d'une personne décédée dans un établissement hospitalier.



# ETAT CIVIL

du 16 août 1976 au 30 octobre 1976

## NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

151 enfants sont nés 3, place Silly à la maternité de l'hôpital dont 18 enfants de familles clodoaldiennes

Samir Ardjoum - Cindy Lagartos - Françoise Ferreira - Javier Gallardo - Marie-Christine Teixeira - Cyril Hervy - Thierry Lefort - Sondra Tabib - Stéphane Lebon - Maria de Jesus Crespo - Alexandre Paulin - David Moreira - Jérôme Pasco - Jérémie Cario - Vincent Giovannetti - Cécile Coutant - Corinne Boulanger - Joséfa Alvarez.

## Enfants de familles clodoaldiennes nés hors Saint-Cloud

Amélie Larcher à Paris-12° - Etienne Hatt à Bussang (88) - Robin Dunou à Boulogne (92) - Elsa Blotière à Paris-13° - Yannick Bacon à Sèvres (92) - Bruno Fiastre à Marseille (13) - Cédric Cherpantier à Morlaix (29) - José Esteves à Suresnes (92) - Stéphanie Goldschmidt à Suresnes (92) - Loïc Rossignol à Suresnes (92) - David Klajman à Suresnes (92) - Julien Bossavit à Suresnes (92) - Vincent Londez à Paris-16° - Eric Gicquel des Touches à Paris-16° - Caroline Jenny à Paris-17° - Lucia de André à Paris-10° - Bich Ngoc Ha Duong à Paris-12° - Laurie Browne à Boulogne (92) - Cécile Bardery à Clamart (92) - Hugo Peyrat à Suresnes (92) - Emilie Brusset à Paris-16° - Olivia Rottembourg à Paris-16° - Juliette Ottavy à Boulogne (92) - Olivier Picquenard des Landes à Saint-Lô (50) - Stéphane Retterer à Meudon (92) - Stéphane Perrier à Versailles (78) - Lionel Bord à Paris-10° - Laurence Herissé à Paris-16° - Céline Garnier à Courbevoie (92) - Benjamin Cohen-Boulakia au Blanc-Mesnil (93) - Gaëlle Bouvet à Suresnes (92) - Paola da Silva Viseu à Paris-15° - Clotilde Joël à Paris-15° - Radha Krishnasamy à Neuilly (92) - Nay Laurice Zarzour à Boulogne (92) - Alexandre Duret à Sèvres (92) - Marieke Mantoux à Suresnes (92) - Axelle Forestier à Suresnes (92) - Hubert Thro à Boulogne (92) - Hélène Onimus au Chesnay (78) - Pierre Boulet à Bagneux (92) - Joséphine Michoudet à Boulogne (92) - Stéphanie Abt à Boulogne (92) - Nicolas Bondue à Aubervilliers (93) - Laëtitia Palluat de Besset à Paris-9° - Karen Aubel à La Celle-Saint-Cloud (78) - Guillaume Chevalier à Puteaux (92) - Jacques Vincens de Causans à Boulogne (92) - Magali Duval à Boulogne (92).

## MARIAGES

Eward Conte et Catherine Rouxel - Claude Lucas et Jeanne Jammot - Dominique Achard et Emma Maurer - Michel Thiery et Nicole Chastel - Didier Mercier et Chantal Leran - André Guerin et Nicole Plouvier - Daniel Esteve et Dominique Marchand - J.-Michel Golvin et Joëlle Lengelé - Eric Faivre d'Arcier et Bénédicte Farcis - Christian de la Porte des Vaux et Isabelle Perroux - Patrick Mai Tam et Laurence Isambert - Dany Bilhaut et Joëlle Villette - François Allot et Martine Villant - Dominique Houdard et Micheline Lebas - Gérard Sudraud et Catherine de Langhe - Richard Dubure et Dominique Pallaud - Robert Zuliani et Evelyne Jourdain - Olivier Chassagne et Catherine Alleaume - Pierre Demay et Isabelle Jérôme - Jean-Jacques Cassier et Caroline Catarini - Jean-Louis David et Marthe Larique - Jean-Pierre Decot et Sylvie Metelian - Lin Bellenger et Véronique Velut - Jean Dalais et Maria de Sousa Lourenço - Sylvain Hefes et Michèle Nette - Mehrdad Mahmoudi et Véronique Collet - Francisque Grégoire et Hubert Rosette Lamart - Pierre Paquet et Nicole Badet - Daniel Patriarche et Madeleine Goletto - Alain Cerveaux et Josiane Rodriguez - Jean-Philippe Clémenceau et Evelyne Rigaudeau.

## DECES

Renée Labesse, épouse Rouyat - Marie Leterrier, épouse Souché - Robert Barrat - Gabrielle Rozée, veuve Dahl - Estelle Delaunay - Yvonne Drenou, épouse Imbert - Marie Ganet - Pierre Blazy - Elise Gwiss, veuve Schmitt - Kléber Lemoine - Appoline Diligeon, veuve Nez - Marie Chagnon - Julia Vinet - Jeanie Leroux - Marie Groy - Mélanie Grand - René Bergerieux - Armandine Coudrais, veuve Capitaine - Eugène Brocheton - Alice Van Herzele - Fernand Philipps - Louise Paillet, épouse Gautier - Roberte Pisiaux, épouse Leleu - Gaston Sargès - Nuno Cordeiro - Marie Guiet, veuve Villemur - Le Thi-Nu, épouse Nguyen-Van-Tieng - Léon Lambert - Alexandre Baerenstamm - Prosper Versy - Robert Mayencourt - Marie-Mélanie Goubert, veuve Loubière - Guidat, veuve Kobus - Gaston Jouet - Victor Glaux - Marthe Rigail, veuve Baffoy - Angèle de Saint Julien, veuve Lambert - Anneliese Söder - Hélène Angeneau, veuve Verdet - Charlotte Lefèvre, épouse Cappy - Marie Prailleur, veuve Juillard - Jacques Brillant - François Simonpieri - Ulysse Basset - Adela Esteve, veuve Selva - Olivier Vassel - Renée Corbe, veuve Hecker - Julia Moreau, veuve Ramette - Pierre Hunaut - Marie Drouet, veuve Biard - Orélie Paternoster - Cécile Letourneau, veuve Aubert - Guy Leconte - Georges Beau - Marie Cadorel.

### AVIS CONCERNANT LA REPRISE DE TERRAINS DANS LE CIMETIERE

#### 1° REPRISE DE TERRAINS CONCEDES POUR 15 ANS

Concessions acquises antérieurement  
au 1<sup>er</sup> janvier 1961.

Renouvellement pour 10 ans et 2  
renouvellements seulement.

#### 2° REPRISE DE TERRAINS CONCEDES POUR 30 ANS

Concessions acquises antérieurement  
au 1<sup>er</sup> janvier 1946.

Ces concessions ne seront pas re-

nouvelées si elles ne sont pas en bon  
état d'entretien.

#### 3° REPRISE DE TERRAINS A USAGE DE SEPULTURES COMMUNES

Inhumations antérieures au 1<sup>er</sup> jan-  
vier 1971.

Les renouvellements devront être  
effectués dans l'année 1977, soit au  
Bureau d'Etat-Civil à la Mairie, soit  
par correspondance au C.C.P. 9003-64  
Trésor Public de Saint-Cloud.



## COMMENT OBTENIR

| NATURE DE LA PIECE DESIREE             | OU S'ADRESSER  | PIECES A FOURNIR  |
|--|--|---|
| Extrait de naissance                   | A la Mairie du lieu de naissance   | Indiquer : nom, prénoms et date de naissance  |
| Extrait de mariage                     | A la Mairie du lieu de mariage   | Indiquer : nom, prénoms et date de mariage  |
| Extrait de décès                       | A la Mairie du lieu de décès<br>ou du domicile du défunt                           | Indiquer : nom, prénoms et date de décès  |
| Fiche d'état-civil                     | A la Mairie du domicile  | Livret de famille ou extrait de naissance   |
| Extrait de casier judiciaire           | Au greffe du Tribunal<br>de Grande Instance<br>Arrondissement du lieu de naissance | Indiquer : nom et prénoms,<br>date et lieu de naissance et filiation  |
| Certificat de nationalité              | Au greffe du Tribunal d'Instance   | Pièces prouvant la nationalité française<br>Livret de famille   |
| Carte d'identité (valable 10 ans)      | Commissariat de Police   | 3 photographies récentes, 1 timbre fiscal à 15 F<br>Livret de famille ou extrait de naissance   |
| Passeport (valable 5 ans)              | Commissariat de Police   | Carte d'identité, justification de domicile,<br>2 photographies récentes<br>Livret de famille ou extrait de naissance                                       |
| Duplicata de livret de famille         | A la Mairie du lieu de mariage   | Sur simple déclaration  |
| Inscription sur les listes électorales | A la Mairie du domicile,<br>toute l'année  | Livret de famille ou extrait de naissance<br>Justification d'identité et de domicile<br>En cas de changement de domicile :<br>présenter la carte d'électeur |
| Copie conforme                         | A la Mairie du domicile  | Présenter l'original et la copie  |
| Légalisation de signature              | A la Mairie du domicile  | Signature à déposer à la Mairie<br>avec carte d'identité  |



*Jeanine Rosset*  
*Christine Rosset*


DANSE CLASSIQUE, 1/2 POINTES  
DANSE MODERNE, JAZZ  
GYMNASTIQUE - RELAXATION

*Cours pour enfants*

*Garçons et filles*  
*Etudiants - Adultes*  
*Personnes âgées*

**Tél. 602 20.37**

**82, boulevard de la République      92210 SAINT-CLOUD**



GENEVIEVE LETHU

CUISINE - OFFICE - TABLE

Des objets pour être bien chez soi  
Cadeaux - Liste de mariage

Ouverture de 10 h 30 à 14 h et de 15 h à 19 h 30

25, rue d'Orléans, 92210 SAINT-CLOUD  
Tél. 602 03.62

Jacqueline Jolly

ESTHETICIENNE

40, rue du Mont-Valérien, SAINT-CLOUD - Tél. 771 60.09

SOINS DE BEAUTE  
EPILATION  
BRONZAGE

OCCASION COUTURE - VENTE - ACHAT

PAT - LAURE

9, RUE DE MONTRETOUT, SAINT-CLOUD - 602 95.47

PENELOPE

TOUTE LA MERCERIE

LAINES : Alpaga des Andes - Anny Blatt  
Marigold - Bouton d'or - Chat Botté - Plassard

9, rue de Montretout, SAINT-CLOUD - 602 31.12

Le Secrétariat Général de la Mairie est seul habilité  
à recevoir **LA PUBLICITE** insérée dans le Bulletin  
Municipal.

Aucun démarcheur n'est accrédité à cet effet.



Ne perdez plus votre temps !  
CHAUSSEZ-vous « Arbell » à Saint-Cloud

**R. CHLISTEUR**

101, avenue Foch - 771 87.22

**C.E.L. ancien Ets COMPAIN**

COUVERTURE - PLOMBERIE  
CHAUFFAGE - DEPANNAGE

10, rue Dailly - 602 04.16 - SAINT-CLOUD

**TRAVAUX PUBLICS ET PRIVES**

**Entreprise Marcel PLANTIVAUD**

20, rue de Garches, SAINT-CLOUD

Tél. 602 65.35 - 602 65.36

FIDUCIAIRE IMMOBILIERE DE FRANCE

**J.-M. DURIS Expert**

EXPERTISES IMMEUBLES - FONDS DE COMMERCE  
LOYERS EXPROPRIATIONS

71, rue de Buzenzal, SAINT-CLOUD

771 83.72

**SAINT-CLOUD  
TAPISSERIE  
DECORATION**

Pour tout ce qui concerne la décoration de votre intérieur

**J. PARENT**

26, rue de la Porte-Jaune, 92210 SAINT-CLOUD

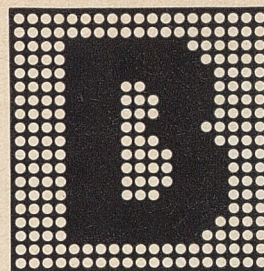
Tél. 771 80.88

MAÇONNERIE GENERALE - BETON ARME - CARRELAGE

**Pierre ROUGUET**

68, rue Henri-Regnault, SAINT-CLOUD - Tél. 771 89.36

CHEMINEE D'APPARTEMENT  
TRAVAUX DIVERS - TOUT A L'EGOUT



**BNP**  
SAINT-CLOUD

- Galerie Marchande  
111 Bureau de la Colline - 602 14.79
- 59, rue du Mont-Valérien - 771 89.40
- 45, rue Gounod - 602 87.00

**BANQUE NATIONALE DE PARIS**

**PATSYL**

*habille les enfants de 0 à 10 ans*

(Marise - Dan Jean - Laurent Babybotte)

**Dépositaire des Laines ANNY BLATT**

**RESIDENCE BEAUSOLEIL**

160, boulevard de la République, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 67.25

**LE MEUBLE PRET A MONTER**

AGENCEMENTS TOUS STYLES - CUISINES  
MENUISERIE - EBENISTERIE

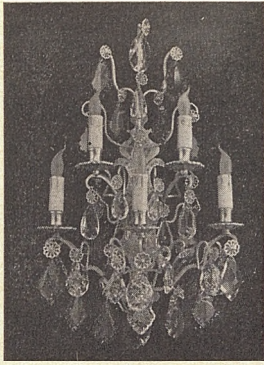
**B. JEUSSET**

9, rue Preschez, Saint-Cloud - 602 57.69

**UTILISEZ LE BUSPHONE : 602 84-84**

Associations, Commerçants, Particuliers, des jetons de 2 F sont à votre disposition :  
en grande quantité, au Centre de Coordination (garage municipal, 2, rue E.-Tissot)  
en petite quantité, à la gare routière du Pont de Saint-Cloud





# Michel Schifer

## LUMINAIRES

Meubles, tables, miroirs  
cadeaux, abat-jour sur mesure

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud

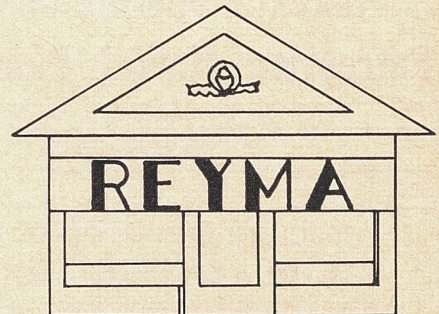
Tél. 602 02.39

DANS UN CADRE ENTIEREMENT RENOVE

## “REYMA”

vous présente sa nouvelle collection  
Ville et Loisirs

Boutique REYMA - 5, place du Pas - 602 55.21



## STUDIO de SAINT-CLOUD

R. LOMPRESZ

### PHOTOGRAPHE

PORTRAIT  
MARIAGE  
IDENTITES MINUTE

INDUSTRIE (tous déplacements)  
VENTE  
ENCADREMENTS

TOUS TRAVAUX NOIR ET COULEUR

3, RUE DE LA LIBERATION (PLACE DE LA MAIRIE DE SAINT-CLOUD) - 602 07.26



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE  
charpentes - escaliers - agencements

**H U E T s. a.**

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

## L' A. I. S. P. - METRA

ASSOCIATION de MEDECINE du TRAVAIL de  
SURESNES - PUTEAUX et SAINT-CLOUD

Tous vos problèmes de Médecine du Travail assurés

CENTRE MEDICAL

BUREAUX DE LA COLLINE

Téléphone 602 10.60



## LOCATION ET LAVAGE DE COUCHES

Cliniques et particuliers

### AMERICAN DIAPER SERVICE

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 78.91 (24 h sur 24)

BLANCHISSERIE

TEINTURERIE

*A. D. S.*

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD

Livraisons à domicile :

Particuliers

Laveries - Hôtels - Restaurants - Cliniques - Hôpitaux  
Tél. 771 78.91 (24 heures sur 24)

## ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

**s.a.r.l. R. TRILA**

196, boulevard de la République  
92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

## ARTOS FRANCE

MATERIEL TEXTILE

54, rue de la Porte-Jaune - 771 70.13 - SAINT-CLOUD

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL  
INSTALLATIONS SANITAIRES

**Ets A. DURIN**

76, avenue du Maréchal-Foch

Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD

## Agence DELAUNAY S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

### Transactions Immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



AGENT  
IMMOBILIER  
AGREÉ  
A  
F  
Caisse garantie  
FNAIM

## GARAGE BLANC

Mécanique Générale  
Diagnostic Entretien

155, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

Carrosserie (Agréé Cie d'Assurances)  
Service Vente

**RENAULT** 

SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.06  
771 75.48

## B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous

Ancienne Maison Chevalier

## AUTO-ECOLE BEAUSOLEIL A. THUINET

160, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 61.01

COURS DE CODE AUDIO-VISUEL

Nous prenons et ramenons à domicile

## PIANOS

DIEFFEN

J.-C. PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

## LE BERGERAC

Maison LEYMARIE

Café - Tabac - Hôtel

P.M.U. tous les jours

1, rue du Pierrier

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.89 - Gare du Val d'Or



## **BOURDOISEAU** FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

QUINCAILLERIE - CADEAUX

## **Sté LEGRAND DESPREZ**

49, boulevard de la République, SAINT-CLOUD

602 44.16

## **POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES**

15, rue de l'Eglise

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97

Permanence : dimanches et jours fériés  
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau

78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

PEINTURE - DECORATION

## **Raymond LAMPENS**

24, rue Gounod, 92 SAINT-CLOUD

Tél. 602 67.35

## **MAROQUINERIE LUCIOLE**

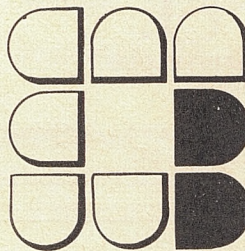
—  
BIJOUTERIE FANTAISIE  
CADEAUX - VOYAGE  
CENTRE COMMERCIAL BEAUSOLEIL

160, boulevard de la République, SAINT-CLOUD - 771 67.47

TAILLEUR - COUTURIER

## **Giraudet**

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29



PEINTURE  
DECORATION  
RAVALEMENTS  
VITRERIE  
RETELEMENTS MURAUX

## **BALAC s. a.**

138, rue Tahère

92 SAINT-CLOUD

771 83.42 - 771 82.84

## **DSP**

GALERIE MARCHANDE  
602 41.41 - Poste 30

## **INTERIM**

BUREAUX DE LA COLLINE  
92213 SAINT-CLOUD

**BANQUE POPULAIRE  
DE LA REGION OUEST DE PARIS**

- Intercarte
- Distribanque
- Chèques essence
- Messidor
- Moisson

Consultez-nous, nous serons  
heureux de vous rencontrer à

**Saint-Cloud**  
82, boulevard de la République  
Tél. 602 65.19

Nous avons tant de choses à vous dire !

**FX Banque Populaire**



## **PEDICURE MEDICALE**

par pédicure diplômée d'Etat

**PODOLOGIE:** semelles orthopédiques  
par **PODOLOGUE D.E.** conventionné S.S.

**771.84.03** 175 Bld de la République - 92 St-Cloud

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE  
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

## **M. ESTEVES & Cie**

Carrelage - Terrassement - Démolition  
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771 08.53 - 771 86.83



**PAYSAGISTES**

Parcs et jardins  
Terrains de Sports

ENTREPRISE

**A. CANTIN et Fils s.a.**

13, rue Sevin-Vincent

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 89.25

*Le Chapelin - Fretz*



**CRÉATION FLORALE**

14, rue de l'église - 602 04.14

113, galerie shopping de la colline 602 23.37  
SAINT-CLOUD



15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille  
vos  
enfants  
de la  
naissance  
à 16 ans

**LIBRAIRIE - PAPETERIE**

Dépôt central de journaux et publications

**J. Pleurdeau**

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602 04.12



**paul dahl**

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45  
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME  
LICENCE MAGNETI-MARELLI  
APPAREILS ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

*Atelier Ginou*

DESSIN - PEINTURE  
MÉTAL - CUIR  
EMAUX - CÉRAMIQUES  
ENFANTS et ADULTES

17, rue Ernest Tissot, 92210 Saint-Cloud - Tél. 771 81.12

# **GARAGE LONGCHAMP CARNOT S.A.**

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud

Tél. 602 46.25  
602 98.12

**ACCESSOIRES**

**DISTRIBUTEUR**

**PNEUS**

**VOLVO - MAZDA - BLMC**

**AUSTIN - MORRIS - TRIUMPH - JAGUAR**

**ACHAT - VENTE VOITURES D'OCCASION**

Réparations de toutes marques - Mécanique - Tôlerie - Peinture - Sellerie

Location de voitures sans chauffeur assurées tous risques

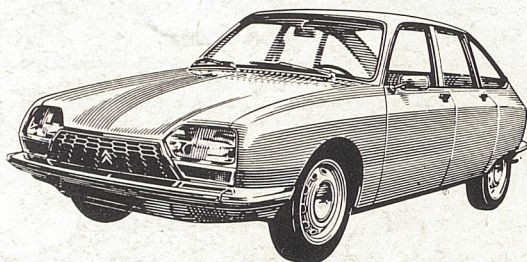
Station-Service - Lavage - Graissage

R.C. Versailles 55 B 105



# CITROËN GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE  
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95



MAGASIN EXPOSITION  
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES - 970 67.36

## LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËN^GS

### Vim

ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépoussiérage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE  
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES

DEPANNAGE TOUTES MARQUES

### TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD 602 45.18



CADEAUX  
GADGETS  
LISTE DE MARIAGE  
JOUETS

## La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOUCHE  
(A côté du cinéma Le Régent)

SAINT-CLOUD  
Tél. 602 19.80

# TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

## De vrais professionnels

ACCES DIRECT AU SIEGE SOCIAL DU GROUPE  
POUR LES HABITANTS DE SAINT-CLOUD

5, avenue Caroline, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 03.02